

**RAPPORT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL
DE
L'INSTITUT DES NATIONS UNIES
POUR LA FORMATION ET LA RECHERCHE**

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

DOCUMENTS OFFICIELS : TRENTE-HUITIÈME SESSION

SUPPLÉMENT N° 14 (A/38/14)



NATIONS UNIES

New York, 1983

NOTE

Les cotes des documents de l'Organisation des Nations Unies se composent de lettres majuscules et de chiffres. La simple mention d'une cote dans un texte signifie qu'il s'agit d'un document de l'Organisation.

TABLE DES MATIERES

	<u>Paragraphes</u>	<u>Pages</u>
INTRODUCTION	1 - 3	1
<u>Chapitres</u>		
I. CONSEIL D'ADMINISTRATION	4 - 14	3
II. FORMATION	15 - 42	7
A. Cours destinés aux membres des missions permanentes à New York et à Genève	20 - 24	8
1. Séminaire à l'intention des nouveaux membres des délégations à l'Assemblée générale (New York)	20	8
2. Séminaire sur le fonctionnement du système des Nations Unies à l'intention des diplomates récemment arrivés des missions permanentes (New York)	21	8
3. Séminaire IDE/UNITAR sur le développement économique et son contexte international (New York et Washington)	22	8
4. Séminaire d'information sur la seconde session ordinaire du Conseil économique et social (Genève)	23	8
5. Séminaire à l'intention des nouveaux membres des missions permanentes (Genève)	24	9
B. Programmes de formation non destinés aux diplomates	25 - 28	9
1. Programme ONU/UNITAR de bourses de perfectionnement en droit international (La Haye et autres centres)	25	9
2. Cours régional ONU/UNITAR de formation et de perfectionnement en droit international pour les pays de l'Asie et du Pacifique (Séoul)	26 - 27	9
3. Cours d'orientation sur la fonction publique internationale (Genève)	28	10
C. Services de formation demandés par des Etats Membres	29 - 35	10
1. Assistance de type consultatif accordée à l'Arabie saoudite pour la création et le développement d'un institut d'études diplomatiques	29 - 30	10

TABLE DES MATIERES (suite)

	<u>Paragrap</u> hes	<u>Pages</u>
2. Assistance de type consultatif accordée à la Jamahiriya arabe libyenne pour divers instituts	31	11
3. Programme de formation à la diplomatie multilatérale à l'intention de fonctionnaires du Cap-Vert	32	11
4. Séminaire d'information à l'intention de jeunes diplomates saoudiens	33	11
5. Séminaire d'information à l'intention de hauts fonctionnaires du Zimbabwe	34	11
6. Programme de formation à l'intention de fonctionnaires de l'Etat du Qatar	35	12
D. Activités particulières	36 - 42	12
1. Programme de formation UNITAR/IIAP sur la diplomatie multilatérale à l'intention de diplomates francophones originaires de pays en développement	36	12
2. Participation aux activités de formation interinstitutions	37 - 38	12
3. Autres activités extérieures au programme	39 - 42	13
III. RECHERCHE	43 - 67	14
A. Etudes sur la politique et l'efficacité de l'Organisation des Nations Unies	48 - 55	15
1. La prévention de la guerre nucléaire	48	15
2. Garanties de sécurité nucléaire pour les Etats non dotés d'armes nucléaires	49	15
3. Promotion de la paix et de la sécurité internationales : mesures visant à renforcer l'efficacité du Conseil de sécurité en matière de prévention des conflits	50	15
4. Pouvoirs et problèmes de représentation à l'Organisation des Nations Unies	51	15

TABLE DES MATIERES (suite)

	<u>Paragrap</u> hes	<u>Pages</u>
5. Etudes sur l'ONU : l'expérience de l'analyse quantitative	52	16
6. Barème des quotes-parts des Nations Unies	53	16
7. Fonds généraux d'affectation spéciale des Nations Unies	54	16
8. La Commission de la fonction publique internationale	55	17
B. Etudes sur la coopération régionale pour le développement	56 - 60	17
1. Coopération régionale et interrégionale dans les années 80	56 - 57	17
2. Rôle du secteur public dans le développement économique et social des pays d'Afrique	58	17
3. Le régionalisme asiatique et le système des Nations Unies	59	18
4. Les mouvements de population dans les Caraïbes anglophones et leurs incidences sur la planification du développement ...	60	18
C. Autres projets	61 - 67	18
1. Développement progressif des principes et normes du droit international relatifs au nouvel ordre économique international ...	61	18
2. Préparation d'un guide sur le Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels	62	18
3. Les droits de l'enfant	63	19
4. Evaluation de la responsabilité des Etats pour les dommages causés par des innovations scientifiques et techniques .	64	19
5. La science et la technique au service du développement	65	19
6. Autres modèles de développement faisant appel à la participation des femmes	66	19

TABLE DES MATIERES (suite)

	<u>Paragaphes</u>	<u>Pages</u>
7. Prise de décisions et prévision dans le domaine du développement	67	19
IV. PROJET SUR LE FUTUR	68 - 85	20
A. Options	69 - 79	20
1. Relations commerciales Nord-Sud et développement	69 - 72	20
2. Approches régionales de la problématique du futur	73 - 79	21
a) Stratégies pour le futur de l'Afrique	74 - 75	21
b) Stratégies pour le futur de l'Asie ...	76 - 79	22
B. Energie et ressources naturelles	80 - 85	22
1. Centre UNITAR/PNUD d'information sur les pétroles bruts lourds et les sables asphaltiques	81	23
2. Conférence internationale sur l'exploitation à petite échelle des ressources en hydrocarbures	82	23
3. Autres projets	83 - 85	23
V. BUREAU DE L'UNITAR A GENEVE	86 - 92	24
VI. INSTITUT DE RECHERCHE DES NATIONS UNIES SUR LE DESARMEMENT	93 - 94	25
VII. COOPERATION AVEC D'AUTRES ORGANISMES DES NATIONS UNIES	95 - 98	26
VIII. PUBLICATIONS	99 - 100	27
IX. QUESTIONS ADMINISTRATIVES ET FINANCIERES	101 - 107	28

ANNEXES

I.	Membres du Conseil d'administration	33
II.	Nombre de participants aux programmes de formation de l'UNITAR*	34
III.	Nombre de participants aux programmes de formation de l'UNITAR	46
IV.	Contributions annuelles versées au Fonds spécial de l'UNITAR de 1965 à 1983	49
V.	Dépenses au cours des six dernières années	57

INTRODUCTION

1. Conformément aux dispositions de la résolution 2044 (XX) de l'Assemblée générale, en date du 8 décembre 1965, le Directeur général de l'Institut des Nations Unies pour la formation et la recherche (UNITAR) soumet à l'Assemblée, à sa trente-huitième session, le présent rapport qui porte sur la période allant du 1^{er} juillet 1982 au 30 juin 1983.

2. Le rapport que le Directeur général avait soumis à l'Assemblée générale à sa trente-septième session 1/ pour la période s'étendant du 1^{er} juillet 1981 au 30 juin 1982 a été examiné par la Deuxième Commission 2/ après une déclaration liminaire du Directeur général, M. Davidson Nicol. Sur la recommandation de la Deuxième Commission, l'Assemblée générale a, le 17 décembre 1982, adopté la résolution 37/142. Dans cette résolution, l'Assemblée a pris acte du rapport du Directeur général et de sa déclaration liminaire du 5 octobre 1982 et s'est félicitée de la place que l'Institut des Nations Unies pour la formation et la recherche continuait actuellement d'accorder à la formation et à la recherche en matière économique et sociale, et de ce qu'il ait été prévu des projets spécialement consacrés aux problèmes qui se posent dans les secteurs identifiés par l'Assemblée générale à ses sixième et septième sessions extraordinaires, dans les décisions pertinentes qu'elle avait prises à sa vingt-neuvième session et lors des sessions suivantes ainsi que dans la Stratégie internationale du développement pour la troisième Décennie des Nations Unies pour le développement. Elle s'est félicitée également des efforts accomplis par l'Institut pour renforcer la coordination de ses activités et sa coopération avec les organes et organismes compétents des Nations Unies, en particulier l'Université des Nations Unies. Elle s'est félicitée en outre des mesures prises par l'Institut conformément aux résolutions 35/53 B et 36/75 de l'Assemblée générale, en date des 5 décembre 1980 et 4 décembre 1981, et a demandé à l'Institut de continuer à organiser son programme de travail et ses activités et à ajuster ses dépenses d'administration de manière que le montant estimatif de ses dépenses ne dépasse pas le montant estimatif de ses recettes. L'Assemblée a aussi prié instamment les Etats qui n'avaient pas encore versé de contributions à l'Institut des Nations Unies pour la formation et la recherche de le faire et a demandé à tous les pays donateurs, en particulier à ceux dont la contribution n'était pas à la mesure de leurs moyens, d'accroître leurs contributions volontaires afin que l'Institut puisse faire face à ses besoins, et a prié les Etats Membres d'annoncer leurs contributions volontaires annuelles sous peu, si possible lors de la Conférence annuelle des Nations Unies pour les annonces de contributions aux activités de développement. En outre, l'Assemblée a prié le Secrétaire général d'étudier toutes les possibilités de financement de l'Institut des Nations Unies pour la formation et la recherche de façon à établir ce financement sur une base plus prévisible, plus sûre et plus continue, et de présenter un rapport à l'Assemblée générale, lors de sa trente-huitième session, en gardant présent à l'esprit l'article VIII du statut de l'Institut ainsi que les vues émises à la trente-septième session de l'Assemblée.

3. Le 17 décembre 1982, l'Assemblée générale a adopté la résolution 37/141 dans laquelle elle a exprimé sa gratitude à M. Davidson Nicol pour l'efficacité et le dévouement avec lesquels il s'était acquitté de ses fonctions de Directeur général de l'Institut des Nations Unies pour la formation et la recherche et lui a adressé ses meilleurs voeux de succès dans ce qu'il entreprendrait après la cessation de ses fonctions, à la fin du mois de décembre 1982. Le 1^{er} janvier 1983, le Secrétaire général a nommé M. Michel Doo Kingué, de la République-Unie du Cameroun, Directeur général de l'UNITAR. Il occupait depuis 1971 le poste d'Administrateur

assistant et Directeur du Bureau régional pour l'Afrique du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) et avait précédemment assuré diverses fonctions de direction à l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (Unesco).

CHAPITRE PREMIER

CONSEIL D'ADMINISTRATION

4. La vingt et unième session du Conseil d'administration s'est tenue à New York, du 14 au 17 septembre 1982. A l'ouverture de la session, le Secrétaire général et les membres du Conseil ont rendu hommage aux qualités exceptionnelles dont avait fait preuve feu M. Louis de Guiringaud (France) en tant que Président du Conseil d'administration, et ont observé une minute de silence à sa mémoire. Dans la déclaration qu'il a faite au Conseil, le Secrétaire général a félicité l'UNITAR, d'avoir utilement contribué à éclaircir certaines des questions complexes auxquelles l'Organisation des Nations Unies devait faire face. Il a reconnu qu'étant donné la succession alarmante de crises internationales et l'érosion de l'autorité et du prestige des institutions internationales, les études de l'UNITAR sur le règlement pacifique des différends, sur le Conseil de sécurité et sur le désarmement, de même que les études critiques sur divers rouages du système des Nations Unies nécessitant des réformes ou une restructuration étaient particulièrement opportunes et utiles. Le Secrétaire général s'est déclaré particulièrement satisfait de l'apport du projet sur le futur aux travaux de l'Equipe spéciale du Comité administratif de coordination (CAC) sur les objectifs de développement à long terme, et a reconnu l'intérêt des études réalisées sur les stratégies du développement en Asie et en Afrique et l'importance des travaux sur l'énergie dans des domaines comme les ressources à petite échelle, les pétroles bruts lourds et les sables asphaltiques. Le Secrétaire général a dit attacher une grande importance à la formation de responsables nationaux et internationaux et s'est félicité de ce que plus de 7 000 diplomates et autres hauts fonctionnaires aient bénéficié des programmes de l'UNITAR. Afin de renforcer la coordination des activités de formation dans le cadre du système des Nations Unies, il avait convoqué une réunion de haut niveau en mars 1982, à laquelle avaient assisté les responsables de rang élevé d'autres entités des Nations Unies directement intéressées par la formation. Un groupe de travail créé lors de cette réunion avait par la suite formulé d'utiles recommandations dont il serait tenu compte dans les programmes futurs de développement. Le Secrétaire général a félicité l'UNITAR d'avoir réussi à établir un budget équilibré en 1982, et a exprimé l'espoir que les importants travaux entrepris par l'Institut susciteraient un accroissement substantiel des contributions volontaires versées par les Etats Membres.

5. Le Conseil d'administration, réuni en séance privée, a élu M. Agha Shahi (Pakistan) président et M. William Barton (Canada), vice-président. Le Conseil a créé deux comités chargés de l'aider dans ses travaux : un comité des finances chargé de conseiller et d'aider le Conseil et le Directeur général en ce qui concerne les questions budgétaires, les appels de fonds et autres aspects financiers; et un comité des publications chargé d'aider par ses conseils, le Directeur général à définir une politique en matière de publication, de traduction et de diffusion des études de l'UNITAR. Le Conseil a ensuite fait le point des progrès que chaque département avait accomplis dans ses travaux au cours de l'année écoulée, y compris ceux de l'Institut de recherche des Nations Unies sur le désarmement, et il a examiné le projet de programme de travail pour 1983.

6. Le Conseil a accordé une attention particulière à la situation financière de l'Institut. Sur la recommandation du Comité des finances, le Conseil a adopté le projet de budget pour 1983 s'élevant à 2 420 000 dollars; mais étant donné que l'obtention de la totalité des fonds inscrits au budget était soumise à divers éléments d'incertitude, le Conseil a décidé d'autoriser dans un premier temps le

Directeur général à engager des dépenses imputées sur le Fonds général, dans la mesure où les ressources deviendront disponibles, à concurrence de 90 p. 100 du montant estimatif total approuvé du Fonds. Les 10 p. 100 restants pourraient, en fonction des contributions et autres recettes encaissées d'ici à mars 1983, être libérés pour les dépenses, après que le Comité des finances aurait examiné la situation financière. Le Conseil a réaffirmé qu'il était décidé à respecter strictement les exigences d'un budget équilibré et a prié le Directeur général de prendre les mesures nécessaires. Il lui a demandé de continuer d'observer le moratoire sur les nouveaux projets et de limiter le recrutement de nouveaux membres du personnel jusqu'à ce que la situation financière se soit améliorée. En ce qui concerne les dépenses d'appui aux projets, le Conseil a adopté la recommandation du Comité des finances selon laquelle, en règle générale, l'UNITAR devrait suivre les règles de l'Organisation des Nations Unies concernant le montant des frais généraux applicables aux dons à des fins spéciales, en priant par ailleurs le Directeur général de faire part au Conseil de toute dérogation à ces règles et de toutes propositions concernant des catégories de projets pour lesquels une réduction des frais généraux pourrait se justifier.

7. Le Conseil a adopté l'orientation générale du projet de programme de travail pour 1983 de l'Institut et a prié le Directeur général de mettre en oeuvre ce programme de façon suffisamment souple pour pouvoir y apporter les modifications nécessaires et d'entreprendre des programmes supplémentaires sur une base sélective lorsque la situation financière se sera améliorée.

8. Lorsqu'il a pris ses fonctions en janvier 1983, le nouveau Directeur général a décidé de revivifier l'UNITAR et d'engager sans tarder l'Institut sur une voie nouvelle. A cette fin, le Conseil d'administration s'est réuni à sa demande en session extraordinaire au Siège du 11 au 14 avril 1983. Après avoir procédé à un examen approfondi des idées exposées par le Directeur général dans les documents présentés au Conseil, ce dernier a approuvé la nouvelle orientation proposée pour le programme de l'Institut 3/, ainsi que le rapport du Comité des finances du Conseil sur la situation financière de l'Institut en 1983 et sur différentes questions concernant la gestion de l'Institut 4/.

9. Le Conseil a accueilli favorablement la proposition du Directeur général tendant à revivifier l'Institut en réorientant les programmes de formation et de recherche et en diffusant plus largement les idées neuves qui s'en dégagèrent. Il a reconnu qu'il était essentiel d'associer continuité et innovation de façon à tirer pleinement parti des activités dont l'efficacité avait été prouvée, tout en lançant de nouveaux programmes répondant exactement à l'évolution des impératifs auxquels devait obéir l'ONU, et notamment le Secrétaire général, et aux problèmes que les Etats Membres devaient surmonter. Le Conseil a aussi estimé que le Directeur général devait établir et lui soumettre pour examen un programme biennal pour 1984-1985, dont le coût serait de l'ordre de trois millions de dollars par an. Il s'est déclaré favorable à la Stratégie préconisée par le Directeur général pour mobiliser des ressources et a appuyé l'action vigoureuse que le Directeur général envisageait de mener pour maintenir les dépenses dans les limites des ressources disponibles.

10. Dans le domaine de la formation, l'UNITAR ne se limiterait pas à la formation de diplomates et définirait, compte tenu des priorités des pays en développement, des programmes destinés à doter ces pays d'une capacité accrue de planifier et de gérer efficacement leur développement. Dans le domaine de la recherche, l'Institut accorderait la priorité à des programmes novateurs, axés sur des questions touchant

l'avenir des organismes des Nations Unies, la paix, la sécurité et le développement et plus particulièrement le progrès des régions en développement dans le contexte de l'évolution de l'économie mondiale.

11. Le Conseil a estimé, comme le Directeur général, qu'il était particulièrement important pour l'image et l'efficacité de l'Institut d'adopter une politique rationnelle en matière de publications et de resserrer la coopération avec d'autres organisations internationales, avec les Etats Membres, les médias et autres organes d'information.

12. En ce qui concerne l'organisation de ses travaux, le Conseil a décidé de tenir ses sessions ordinaires annuelles en avril plutôt qu'en septembre et, en conséquence, de reporter au mois d'avril 1984 sa vingt-deuxième session ordinaire, prévue pour septembre 1983.

13. Le Conseil d'administration a estimé qu'une augmentation du nombre de ses membres permettrait de mobiliser un concours accru en faveur de l'Institut. Il a autorisé en conséquence le Directeur général à conseiller au Secrétaire général de modifier le statut de l'UNITAR 5/ de façon que le Conseil puisse compter jusqu'à six membres supplémentaires, choisis plus spécialement parmi des ressortissants de pays susceptibles de verser des contributions. Le Secrétaire général a accepté cette proposition et modifié, avec effet au 24 mai 1983, la première ligne de l'alinéa a) du paragraphe 1 de l'article III du statut, de façon que cet alinéa se lise comme suit :

"a) Onze membres au moins (et 30 au plus) sont nommés par le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies en consultation avec le Président de l'Assemblée générale et le Président du Conseil économique et social. Il peut y avoir parmi eux un ou plusieurs fonctionnaires du Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies."

Le Directeur général fera rapport oralement à l'Assemblée générale sur la nouvelle composition du Conseil d'administration. Une liste des membres du Conseil d'administration au 30 juin 1983 figure à l'annexe I.

14. Enfin, le Directeur général tient à appeler l'attention de l'Assemblée générale sur la résolution suivante adoptée par le Conseil d'administration de l'UNITAR à la fin de sa session extraordinaire, le 14 avril 1983 :

"Le Conseil d'administration de l'Institut des Nations Unies pour la formation et la recherche,

Ayant pris note de la ligne de conduite donnée par l'Assemblée générale dans sa résolution 37/142, du 17 décembre 1982, par laquelle elle a demandé à l'Institut de continuer à organiser son programme de travail et ses activités et à ajuster ses dépenses d'administration de manière que le montant estimatif de ses dépenses ne dépasse pas le montant estimatif de ses recettes,

Ayant noté également que l'Assemblée générale avait prié le Secrétaire général d'étudier toutes les possibilités de financement de l'Institut de façon à établir ce financement sur une base plus prévisible, plus sûre et plus continue, et de présenter un rapport à l'Assemblée à sa trente-huitième session,

Réaffirmant sa conviction que l'existence d'un instrument de recherche et de formation pour l'Organisation des Nations Unies, tel que le prévoit le mandat de l'UNITAR qui a été approuvé par l'Assemblée générale, est indispensable à la réalisation des objectifs de l'Organisation tels qu'ils ont été définis dans la Charte des Nations Unies,

Convaincu en outre que la capacité de l'Institut de remplir son mandat a été considérablement réduite du fait de l'insuffisance des contributions volontaires versées par les Etats Membres, lesquelles ont non seulement accusé un taux d'augmentation inférieur au taux d'inflation, mais ont en fait diminué au point que la viabilité et la rentabilité de l'Institut se trouvent gravement menacées,

1. Accueille favorablement les mesures énergiques engagées par le Directeur général récemment nommé en vue de rétablir l'efficacité et l'efficience administratives de l'Institut des Nations Unies pour la formation et la recherche;

2. Approuve le plan général présenté par le Directeur général pour l'organisation et la programmation futures, à compter de 1984;

3. Exprime la conviction que la nouvelle conception des programmes et les mesures de coopération avec d'autres organisations qui figurent dans les propositions du Directeur général assureront l'efficacité future de l'Institut dans l'accomplissement de son mandat;

4. Approuve vigoureusement la conclusion du Directeur général selon laquelle un budget minimum de trois millions de dollars pour 1984 est indispensable à la réalisation de ces objectifs;

5. Réaffirme sa conviction que le versement de contributions volontaires constitue le mode de financement le plus souhaitable pour l'UNITAR mais qu'un tel financement ne pourra être assuré que si les Etats Membres font face à leurs responsabilités et fournissent un soutien adéquat;

6. Appuie sans réserve les efforts déployés par le Directeur général en vue d'obtenir des Etats Membres des ressources accrues, et lance un appel aux gouvernements pour qu'ils répondent généreusement à ces efforts;

7. Prie le Directeur général de communiquer au Secrétaire général les conclusions de la présente session extraordinaire du Conseil d'administration, dans l'espoir qu'il voudra bien tenir compte des résultats des efforts déployés par le Directeur général lorsqu'il établira le rapport qu'il doit présenter à la trente-huitième session de l'Assemblée générale."

FORMATION

15. Au cours de la période considérée, l'UNITAR a continué d'organiser, sur une base sélective, certaines activités de formation bien établies, tout en entreprenant en même temps de réorienter et de restructurer l'ensemble de son action dans ce domaine afin de présenter un programme d'une conception nouvelle au Conseil d'administration à sa vingt-deuxième session, en avril 1984. A cet égard, trois éléments ont prévalu, à savoir la sélectivité, l'interaction entre les efforts déployés par l'Institut dans le domaine de la recherche et dans celui de la formation, enfin la coopération avec d'autres organisations, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du système des Nations Unies.
16. Pour aider à définir la stratégie globale que l'UNITAR adoptera en matière de formation dans les années à venir, un groupe consultatif sur la formation convoqué par le Directeur général, s'est réuni en mai 1983 6/. Le Groupe a discuté de l'évolution des besoins en matière de formation des Etats Membres et, compte tenu de ces besoins, du type de formation que l'Institut devrait organiser pour, conformément à son mandat, pour contribuer au maintien de la paix et de la sécurité et à la promotion du développement économique et social. Il a aussi discuté des liens existant entre la formation et la recherche, des méthodes et des techniques de formation, de la formation des fonctionnaires internationaux, de l'assistance de type consultatif et des besoins particuliers en matière de formation ainsi que des moyens à mettre en oeuvre pour appliquer efficacement le programme de formation de l'UNITAR. Le Directeur général tient compte, pour l'élaboration du programme de formation 1984-1985, des conclusions du Président, qui ont été adoptées à l'unanimité par le Groupe.
17. Avant d'entreprendre de nouvelles activités de formation, le Directeur général a décidé de procéder à une évaluation systématique des besoins des Etats Membres dans ce domaine. Une première série de consultations a été effectuée auprès des missions permanentes à New York et à Genève, au moyen d'un questionnaire, afin de mettre sur pied un programme de formation mieux structuré à l'intention de la communauté diplomatique. Les premiers résultats de cette série de consultations ont été communiqués au Groupe consultatif mentionné ci-dessus. Un autre questionnaire pourra être adressé aux gouvernements afin de définir la façon dont l'UNITAR pourrait contribuer à satisfaire les besoins au niveau national, particulièrement en ce qui concerne la formation des responsables de l'organisation et de la gestion du processus de développement.
18. Le Directeur général estime qu'une importance particulière devrait être accordée à la qualité de la formation offerte par l'Institut et a demandé que l'on s'attache à mettre au point des programmes adéquats faisant appel à des méthodes modernes. La Division chargée de la formation fait l'objet d'une restructuration destinée à lui permettre de faire face efficacement à ses nouvelles responsabilités.
19. Le programme qui a été mené à bien au cours de la période considérée est décrit ci-dessous :

A. Cours destinés aux membres des missions permanentes à New York et à Genève

1. Séminaire à l'intention des nouveaux membres des délégations à l'Assemblée générale (New York)
20. Le séminaire annuel de trois jours à l'intention des nouveaux membres des délégations à l'Assemblée générale s'est tenu à New York du 15 au 17 septembre 1982. Soixante-treize personnes faisant partie de 41 délégations y ont participé. L'objectif du séminaire était de familiariser les nouveaux membres des délégations avec les techniques de négociation et de rédaction. Le séminaire comprenait également un exposé des principales questions figurant à l'ordre du jour de la trente-septième session ordinaire de l'Assemblée générale, un examen des questions économiques et sociales dont elle était saisie et une évaluation de la deuxième session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée au désarmement. Les participants ont aussi assisté à des séances d'information sur la rédaction des résolutions et les aspects officiels et officieux du processus de négociation, au cours desquelles un exercice simulé a eu lieu.
2. Séminaire sur le fonctionnement du système des Nations Unies à l'intention des diplomates récemment arrivés des missions permanentes (New York)
21. En janvier 1983, environ 100 diplomates récemment arrivés, appartenant à 54 missions, ont suivi un cours d'introduction au fonctionnement du système des Nations Unies. Au cours de quatre séances d'une demi-journée, les participants ont entendu des fonctionnaires supérieurs du Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies leur parler de sujets tels que le système des Nations Unies, les principaux organes de l'ONU, la documentation de l'ONU, le rôle du Département de l'information et les fonctions du Service du protocole et de la liaison. Le séminaire comprenait également une table ronde sur le financement de l'Organisation des Nations Unies et de ses activités.
3. Séminaire IDE/UNITAR sur le développement économique et son contexte international (New York et Washington)
22. Pour la sixième année consécutive, l'UNITAR et l'Institut de développement économique de la Banque Mondiale (IDE) ont organisé conjointement ce séminaire en internat sur le développement économique et son contexte international. Ce séminaire, conçu pour les diplomates de rang élevé des missions permanentes auprès de l'Organisation des Nations Unies qui sont chargés de responsabilités en matière de développement économique et social, vise à élargir leur connaissance d'un certain nombre de problèmes économiques spécifiques auxquels est confrontée la communauté internationale. Il a rassemblé 28 participants à Washington, pendant deux semaines, du 14 au 26 février 1983, et a été donné en anglais et en français. Des spécialistes de l'Organisation des Nations Unies, de la Banque Mondiale, du Programme alimentaire mondial et du Centre des Nations Unies sur les sociétés transnationales, d'universités américains et étrangères, ont donné des conférences et dirigé des groupes de discussion.
4. Séminaire d'information sur la seconde session ordinaire du Conseil économique et social (Genève)
23. Un séminaire d'information sur la seconde session ordinaire du Conseil économique et social a été organisé à Genève le 7 juillet 1982 dans le cadre du

programme d'orientation de l'UNITAR destiné aux membres des missions permanentes. Ce séminaire, consacré essentiellement à des questions de fond, de politique générale et d'organisation, avait pour but de faciliter la tâche des membres des missions permanentes auprès de l'Organisation des Nations Unies à New York et à Genève, qui devaient participer à cette session en tant qu'observateurs ou que membres des délégations de leurs pays. De nombreux délégués et représentants d'institutions spécialisées, de programmes et autres organes intergouvernementaux ont participé à ce séminaire, qui avait pour thème central la relance des activités du Conseil.

5. Séminaire à l'intention des nouveaux membres des missions permanentes (Genève)

24. Un séminaire visant à familiariser les nouveaux membres des missions permanentes avec les divers organes du système des Nations Unies établis à Genève a été organisé du 16 au 22 novembre 1982. Environ 65 nouveaux membres de 37 missions y ont participé. Le programme comprenait principalement des exposés d'ambassadeurs et d'autres diplomates de rang élevé, de fonctionnaires internationaux et d'universitaires ainsi que des projections de films et des discussions de groupe. Parmi les sujets traités figuraient les futures tâches dont devait s'acquitter l'Organisation des Nations Unies, le rôle du diplomate dans un contexte multilatéral, la nature des négociations multilatérales, le rôle de la fonction publique internationale, et un examen global du système des Nations Unies, vu de Genève.

B. Programmes de formation non destinés aux diplomates

1. Programme ONU/UNITAR de bourses de perfectionnement en droit international (La Haye et autres centres)

25. L'UNITAR a continué à administrer le programme de bourses de perfectionnement en droit international qui constitue un aspect essentiel du programme d'assistance des Nations Unies pour favoriser l'enseignement, l'étude, la diffusion et une compréhension plus large du droit international, créé en vertu de la résolution 2099 A (XX) de l'Assemblée générale, en date du 20 décembre 1965. Dix-huit bourses ont été octroyées en 1982 à des conseillers juridiques auprès de ministères des affaires étrangères, de gouvernements et de services administratifs et à des professeurs de droit international originaires, pour la plupart, de pays en développement. Les participants ont suivi des cours à l'Académie de droit international de La Haye et des cours et séminaires spéciaux organisés par l'UNITAR pendant cette période. En dehors du programme commun de six semaines à La Haye (juillet et août 1982), les boursiers pouvaient effectuer un stage pratique d'une durée de trois mois soit au Service juridique du Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies soit dans une institution spécialisée.

2. Cours régional ONU/UNITAR de formation et de perfectionnement en droit international pour les pays de l'Asie et du Pacifique (Séoul)

26. L'UNITAR a continué également à administrer le cours régional ONU/UNITAR de formation et de perfectionnement en droit international organisé périodiquement par l'Institut en Afrique, en Asie et en Amérique latine au titre du programme d'assistance technique des Nations Unies pour favoriser l'enseignement, l'étude, la diffusion et une compréhension plus large du droit international, approuvé par l'Assemblée générale dans sa résolution 2099 (XX) et diverses résolutions ultérieures. Ce cours est principalement destiné aux conseillers juridiques auprès de gouvernements et aux professeurs d'université en début de carrière.

27. Sur l'invitation du Gouvernement de la République de Corée, le cours régional ONU/UNITAR de formation et de perfectionnement en droit international pour les pays de l'Asie et du Pacifique s'est tenu à Séoul du 18 au 29 octobre 1982. Désignés par leurs gouvernements respectifs, 12 participants originaires de 10 pays de l'Asie et du Pacifique, ainsi que des participants originaires de la République de Corée, ont assisté pendant deux semaines à des conférences sur des questions telles que les aspects juridiques du nouvel ordre économique international, les investissements étrangers, le rôle des sociétés transnationales, le désarmement, les droits de l'homme, le droit de la mer et le droit de l'espace extra-atmosphérique.

3. Cours d'orientation sur la fonction publique internationale (Genève)

28. Un séminaire interorganisations sur la fonction publique internationale en tant que concept, son rôle et son fonctionnement, s'est tenu à Genève du 27 au 29 octobre 1982. Plus de 30 fonctionnaires d'une douzaine d'institutions du système des Nations Unies y ont participé. Ce programme de trois jours était axé sur le concept fondamental de fonction publique internationale et sur un examen critique de la composition, du rôle et du fonctionnement du système des Nations Unies dans un contexte international en évolution rapide. Des fonctionnaires de rang élevé et des spécialistes extérieurs ont traité des questions et des problèmes principaux dont l'Organisation des Nations Unies est actuellement saisie. Ce séminaire s'est terminé par deux discussions de groupe consacrées respectivement à la fonction publique internationale en tant que "carrière" et en tant que "vocation". Le groupe était formé de chefs des services du personnel des institutions, de directeurs de division, du Président du Corps commun d'inspection et du secrétaire exécutif de la Commission économique pour l'Europe.

C. Services de formation demandés par des Etats Membres

1. Assistance de type consultatif accordée à l'Arabie saoudite pour la création et le développement d'un institut d'études diplomatiques

29. Dans le cadre de ce programme en cours depuis mars 1979, l'UNITAR a continué de fournir au Gouvernement de l'Arabie saoudite une assistance de type consultatif consistant principalement à améliorer les programmes d'enseignement et à recruter des experts et des conférenciers dans plusieurs disciplines. A l'heure actuelle, deux professeurs recrutés par l'UNITAR travaillent à l'Institut.

30. L'actuel accord relatif au Fonds d'affectation spéciale passé entre le Gouvernement de l'Arabie saoudite et l'UNITAR a été élargi et la transformation du programme en un projet gouvernemental avec participation aux coûts, financé par le PNUD est en cours. L'UNITAR fournira un apport élargi couvrant les domaines suivants : développement et amélioration continus des programmes d'enseignement de l'Institut; création de fichiers et de procédures pour la sélection du personnel enseignant et administratif; formation du personnel de contrepartie; mise au point de méthodes et de matériels pédagogiques précis; élaboration de critères et de méthodes de recherche.

2. Assistance de type consultatif accordée à la Jamahiriya arabe libyenne pour divers instituts

31. Sur la base d'un accord avec le Gouvernement de la Jamahiriya arabe libyenne, qui a été prorogé jusqu'à fin avril 1984, l'UNITAR a continué à fournir une assistance de type consultatif à l'Institut des relations internationales de Tripoli, en l'aidant à en améliorer les programmes d'enseignement et les services de bibliothèque, en sélectionnant des conférenciers, en proposant des cours de formation de courte durée et en préparant des documents d'information pour un deuxième colloque scientifique international. L'UNITAR a aussi convenu d'aider le Gouvernement libyen à créer un institut de traduction et d'interprétation. L'étude de faisabilité présentée par les experts de l'UNITAR a été adoptée par les autorités libyennes; celles-ci ont récemment demandé que ce programme soit temporairement arrêté. Enfin, l'élaboration d'un rapport conjoint sur le problème des "restes matériels des guerres" destiné à être publié vers la fin de l'année 1983, a donné lieu à de nombreuses consultations.

3. Programme de formation à la diplomatie multilatérale à l'intention de fonctionnaires du Cap-Vert

32. L'UNITAR a contribué, sur la demande du Gouvernement du Cap-Vert, à un programme de formation de trois mois organisé par ce dernier à Praia, du 7 février au 7 mai 1983, à l'intention de 35 membres de la fonction publique et du service diplomatique. Le Gouvernement brésilien y a également contribué par l'intermédiaire de son institut diplomatique. L'objectif de ce programme était de former des fonctionnaires aux procédures et techniques de la diplomatie multilatérale et de la coopération économique internationale afin de leur permettre d'assurer la conduite de relations économiques avec l'étranger propres à satisfaire les besoins de leur pays en matière de développement. Quatre conférenciers de l'UNITAR ont traité les questions suivantes : introduction générale au système des Nations Unies, aide au développement fournie par l'Organisation des Nations Unies, système commercial et financier international, droit de la mer. Le PNUD a financé l'apport de l'UNITAR.

4. Séminaire d'information à l'intention de jeunes diplomates saoudiens

33. Sur la demande du Gouvernement de l'Arabie saoudite, l'UNITAR a organisé en septembre 1982 un séminaire d'information de trois jours à l'intention d'un groupe de 16 jeunes diplomates, récemment diplômés de l'Institut d'études diplomatiques de Djeddah. L'objectif de ce séminaire était de faire connaître aux participants le système des Nations Unies et celles de ses activités qui contribuent au processus de développement en Arabie saoudite. Les participants ont suivi des conférences sur des sujets tels que le rôle de l'Assemblée générale et du Conseil de sécurité dans le maintien de la paix et de la sécurité internationales, les travaux du Conseil économique et social, la fonction de certaines institutions spécialisées et divers aspects de la coopération technique pour le développement.

5. Séminaire d'information à l'intention de hauts fonctionnaires du Zimbabwe

34. Sur la demande du Gouvernement du Zimbabwe, l'UNITAR a organisé en juillet 1982 un séminaire d'information de deux jours à l'intention d'un groupe de huit hauts fonctionnaires de ce pays. L'objectif de ce séminaire était de familiariser les participants avec le système des Nations Unies et son action en faveur du développement. Les participants ont assisté à des conférences sur le

ystème des Nations Unies, les activités de certaines institutions spécialisées et du PNUD au Zimbabwe, ainsi que sur divers aspects de la coopération technique dans les pays en développement. Le séminaire comprenait aussi une discussion de groupe sur des questions touchant la planification et l'administration du développement.

6. Programme de formation à l'intention de fonctionnaires de l'Etat du Qatar

35. Sur la demande du Gouvernement de l'Etat du Qatar, l'UNITAR a organisé du 16 mai au 3 juin 1983 un programme de formation de trois semaines, à l'intention de deux hauts fonctionnaires qatariens. L'objectif de ce programme était de familiariser les participants avec les processus et techniques de la diplomatie multilatérale et de la coopération économique internationale, afin de leur permettre d'assurer la conduite des relations étrangères de façon conforme aux besoins de leur pays en matière de développement. Une série de conférences, de discussions approfondies et d'exercices pratiques, ont permis aux participants de mieux comprendre les activités et les fonctions du système des Nations Unies, en particulier le rôle de l'Assemblée générale et du Conseil de sécurité. Ce programme a été financé par un don à des fins spéciales du Gouvernement qatarien.

D. Activités particulières

1. Programme de formation UNITAR/IIAP sur la diplomatie multilatérale à l'intention de diplomates francophones originaires de pays en développement

36. Sur la demande de l'Institut international d'administration publique (IIAP) de Paris, l'UNITAR a participé à un programme de formation à la diplomatie multilatérale et à la coopération économique internationale destiné à des diplomates francophones originaires essentiellement d'Afrique, en assurant à Genève, en décembre 1982, l'organisation d'une session d'une semaine, au cours de laquelle les participants ont assisté à des conférences sur le rôle et les activités des diverses institutions établies dans cette ville.

2. Participation aux activités de formation interinstitutions

37. L'Institut a continué à participer activement aux travaux du Sous-Comité chargé de la formation du personnel du Comité consultatif pour les questions administratives (CCQA) et aux réunions de ses deux groupes de travail (groupe de Genève et groupe de l'Amérique du Nord). A la demande du Sous-Comité, l'UNITAR a organisé à nouveau à Genève un cours d'orientation sur la fonction publique internationale à l'intention de fonctionnaires de diverses institutions du système des Nations Unies (voir par. 28 ci-dessus). En outre, le groupe de l'Amérique du Nord a tenu une session de travail dans les locaux de l'Institut, à New York, en juin 1983.

38. La participation de l'UNITAR à la coopération interinstitutions dans le domaine de la formation revêt une très grande importance aux yeux du nouveau Directeur général. La restructuration du programme de formation de l'UNITAR pour 1984-1985 se fait en étroite consultation avec les institutions qui sont invitées à indiquer comment, selon elles l'Institut pourrait contribuer de la façon la plus efficace aux efforts déployés par le système des Nations Unies en matière de formation et à la satisfaction de ses besoins dans ce domaine. Environ 15 institutions et départements ont participé à la réunion du Groupe consultatif sur la formation, convoqué par l'UNITAR en mai 1983.

3. Autres activités extérieures au programme

39. Dans le cadre d'un examen global du rôle de l'UNITAR dans le domaine de la formation, le Directeur général a pris des contacts et engagé une série de consultations en 1983, et notamment demandé aux missions permanentes auprès de l'Organisation des Nations Unies de lui fournir, en réponse à un questionnaire, un certain nombre de renseignements de nature à aider l'Institut à déterminer et évaluer les besoins et les priorités en matière de formation des Etats Membres dans un monde en évolution constante, et à élaborer et mettre en oeuvre dans les années à venir de nouveaux programmes de formation, mieux structurés et plus utiles. Un rapport préliminaire, établi sur la base des premières réponses reçues, a été communiqué au Groupe consultatif sur la formation qui s'est réuni en mai 1983. Un rapport plus général, reflétant la totalité des réponses, est en préparation.

40. Afin d'améliorer la qualité générale de la formation, l'Institut élabore actuellement une série de directives concernant la gestion et l'évaluation de la formation. Ces directives porteront sur tous les stades du cycle de formation : planification, conception, gestion, mise en oeuvre et évaluation et comprendront, à l'intention des organisateurs de séminaires, des suggestions quant aux techniques et méthodes d'exposé ainsi qu'à la façon d'assurer que les participants tirent le meilleur parti de la formation donnée. La nécessité de mettre en place un système efficace d'évaluation de la formation et de rétroaction est spécialement soulignée.

41. On s'efforce tout particulièrement en ce moment d'améliorer et de développer la compétence en matière de formation du personnel de l'UNITAR. Des discussions et des séminaires périodiques sur diverses questions relatives à la formation ont été organisés, notamment, en mai 1983 un stage de deux jours sur les méthodes de formation et les techniques d'exposé, assuré avec le concours de spécialistes de la formation de la société internationale de comptabilité Deloitte, Haskins and Sells.

42. L'UNITAR met aussi au point un matériel de formation et se procure des auxiliaires audio-visuels adéquats. Le matériel en question comprendra des recueils de textes de base - résolutions et documents - sur divers sujets, des guides et une documentation audio-visuelle.

RECHERCHE

43. Conformément à son mandat statutaire, l'UNITAR a axé ses recherches sur des études visant à renforcer l'efficacité de l'Organisation des Nations Unies, portant sur des questions liées au maintien de la paix et de la sécurité ou de nature à promouvoir le développement économique et social des Etats Membres, en s'efforçant, dans l'élaboration de son programme, de répondre aux préoccupations prioritaires du Secrétaire général de l'Organisation, des différents organes des Nations Unies et des institutions spécialisées.

44. Depuis 1980, la Division de la recherche a axé ses activités sur deux grandes séries de questions : a) études sur la politique et l'efficacité de l'Organisation des Nations Unies et b) études sur la coopération régionale en vue du développement. Les études sur la politique et l'efficacité permettront à l'UNITAR d'évaluer de façon indépendante les politiques et les institutions importantes pour le système des Nations Unies en présentant les problèmes qui se posent, en décrivant à l'aide d'exemples les diverses options et en évaluant les coûts et les avantages des possibilités diverses de façon concise à l'intention des diplomates, des administrateurs et des spécialistes. Dans ce contexte, on a commencé, dans les publications de l'Institut, à préciser les nouveaux problèmes dont l'Organisation sera vraisemblablement appelée à s'occuper, à examiner sa capacité de renouvellement et d'innovation et à étudier les interrelations entre les éléments constitutifs du système. Des études sur les institutions et des études de fond ont été effectuées dans certains domaines intéressant particulièrement l'Organisation des Nations Unies, à savoir le nouvel ordre économique international, le contrôle des armements et le désarmement et certains aspects des droits de l'homme et du développement social. D'autres études ont été consacrées à la méthodologie de la recherche sur les activités des Nations Unies.

45. Deux catégories de ressources ont été utilisées pour effectuer ces recherches : d'une part, le Fonds général de l'UNITAR et de l'autre, un certain nombre de dons à des fins spéciales. Trois administrateurs seulement sont rémunérés sur les ressources du Fonds général de l'UNITAR, à savoir le Directeur adjoint de la recherche (qui a également fait fonction au cours de cette période de directeur de la recherche par intérim), un attaché de recherche (hors classe) et un attaché de recherche. La Division de la recherche a également bénéficié du concours de plusieurs administrateurs rémunérés grâce à des dons d'affectation spéciale, ou travaillant à titre bénévole, ou encore de membres du "programme clinique", en vertu duquel des étudiants diplômés de diverses universités sont venus travailler pendant un an à l'UNITAR, leur travail n'étant pas rémunéré mais donnant droit à des points (unités de valeur).

46. La plupart des projets de recherche dirigés par l'UNITAR ont été effectués par son propre personnel, mais l'Institut a aussi réalisé divers projets en collaboration avec des institutions nationales et internationales, dont un avec l'American Society of International Law, consacré au "Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels", et financé par la Fondation Ford. Il a également coparrainé, en utilisant pour ce faire les ressources en roubles du Fonds général, plusieurs séminaires en Union soviétique à l'intention de participants de pays en développement. L'un d'entre eux, organisé en collaboration avec l'Institut africain de l'Académie des sciences soviétique portait sur "Le rôle du secteur public dans le développement économique et social des pays en

développement" (Alma Ata, septembre 1982) tandis que deux autres, réalisés conjointement avec l'Organisation internationale du Travail, avaient respectivement pour thèmes "Les conditions de travail et la protection de la main-d'oeuvre dans le cadre du développement" (Bakou, octobre 1982) et "Les aspects sociaux du développement rural" (Tachkent, septembre 1982).

47. Au cours de la période considérée, l'UNITAR a publié plusieurs études, dont on trouvera la liste au chapitre VIII ci-dessous.

A. Etudes sur la politique et l'efficacité de l'Organisation des Nations Unies

1. La prévention de la guerre nucléaire

48. Ce projet a été entrepris à la suite des débats de la trente-sixième session de l'Assemblée générale, au cours desquels on avait recommandé à l'UNITAR d'accorder une plus grande attention aux études sur la paix et la sécurité internationales, le désarmement et la prévention de la guerre nucléaire. Trois études ont été entreprises. La première, intitulée "The Prevention of Nuclear War : Soviet Scientists' Viewpoint" (La prévention de la guerre nucléaire : ce qu'en pensent des scientifiques soviétiques) 7/ vient d'être publiée. Les deux autres, qui analysent la perspective dans laquelle les Etats-Unis et l'Organisation des Nations Unies abordent respectivement cette question, seront achevées en 1983.

2. Garanties de sécurité nucléaire pour les Etats non dotés d'armes nucléaires

49. Conçu comme une étude de faisabilité à l'usage éventuel des participants aux négociations sur le désarmement, ce projet est axé sur la mise au point du concept de garanties de sécurité nucléaire, et analyse les divergences d'opinion qui se sont fait jour, au cours des négociations au sein du Comité du désarmement, quant à la nature, à l'étendue et à la forme de ces garanties. L'étude examine également les solutions de rechange qui ont été proposées et recommande certaines mesures qui pourraient favoriser l'émergence d'un consensus sur cette importante question. Une première version de cette étude est achevée.

3. Promotion de la paix et de la sécurité internationales : mesures visant à renforcer l'efficacité du Conseil de sécurité en matière de prévention des conflits

50. Cette étude examine certaines des idées exposées par le Secrétaire général dans le rapport annuel qu'il a présenté à l'Assemblée générale à sa trente-septième session 8/, concernant le renforcement du rôle du Conseil de sécurité dans le maintien de la paix et de la sécurité internationales. Le système de sécurité collective prévu dans la Charte et les problèmes que pose son application y sont examinés, dans le souci de formuler des recommandations sur la façon dont le Conseil pourrait remplir plus efficacement les fonctions de sauvegarde de la paix et de prévention des conflits qui lui reviennent au sein du système de sécurité collective. Cette étude devrait être achevée en 1983 ou au début de 1984.

4. Pouvoirs et problèmes de représentation à l'Organisation des Nations Unies

51. Cette étude examine plusieurs cas qui se sont présentés à l'Assemblée générale et au Conseil de sécurité. Elle vise à dresser l'inventaire des précédents et des normes établis par les organes des Nations Unies et de décrire l'issue de conflits

spécifiques qui se sont élevés à propos du droit de certains délégués à représenter un gouvernement auprès d'organes des Nations Unies. Divers cas où les pouvoirs de délégations ou le droit de représentation de diplomates ont fait problème sont examinés, ainsi que les implications juridiques et politiques de chacun d'entre eux, dans le but de formuler certaines recommandations touchant une systématisation de la pratique suivie au sein du système des Nations Unies. Cette étude devrait être achevée en 1983.

5. Etudes sur l'ONU : l'expérience de l'analyse quantitative

52. Le but de ce projet est d'améliorer, par l'application rigoureuse de l'analyse quantitative moderne, la base méthodologique des travaux de recherche consacrés à la politique de l'Organisation des Nations Unies. Une étude intitulée "Analyse quantitative de la participation arabe à l'Organisation des Nations Unies : schémas de vote, personnel et contributions financières" a été achevée en 1983 et a démontré l'utilité de cette méthodologie en tant qu'instrument servant à analyser le fonctionnement d'un groupe au sein des Nations Unies.

6. Barème des quotes-parts des Nations Unies

53. Cette étude décrit les facteurs qui sont pris en compte pour l'établissement du barème des quotes-parts des Nations Unies et le processus selon lequel le barème est fixé, y compris les rôles et fonctions respectifs du Comité des contributions et de la Cinquième Commission de l'Assemblée générale. Elle analyse l'évolution du barème des quotes-parts depuis 1945 et examine les problèmes actuels liés au barème et au système de financement de diverses autres organisations internationales. Elle montre, notamment, que l'intérêt et les controverses suscités par le barème des quotes-parts s'expliquent, non par le montant des sommes en cause - qui sont, de quelque point de vue qu'on se place, insignifiantes - mais par la signification symbolique qui lui est attachée. L'établissement d'un barème de quotes-parts, pour une organisation telle que l'ONU, est une tâche extrêmement complexe qui ne saurait être totalement exempte d'erreurs ou d'anomalies. Toutefois, conclut l'étude, en dépit de ces difficultés, le barème, sans être parfait, reflète en gros les réalités économiques et les capacités de paiement des Etats Membres et ne semble donc ni moins juste ni moins équitable que la plupart des systèmes d'imposition nationaux. Cette étude a été publiée en décembre 1982.

7. Fonds généraux d'affectation spéciale des Nations Unies

54. Cette étude analyse la création, la source des Fonds généraux d'affectation spéciale des Nations Unies, au nombre de 94 en 1983, le niveau et l'augmentation des contributions à ces fonds, ainsi que leur utilisation et leur gestion. Elle traite aussi de certaines des questions les plus pertinentes concernant tant les Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies que le phénomène plus général des contributions volontaires, tel qu'il s'est développé au sein du système des Nations Unies. Elle décrit et évalue notamment diverses réformes du système de fonds d'affectation spéciale proposées au cours des dernières années. Certaines de ces réformes, qui pourraient ne pas être sans intérêt, ne remettent pas en cause les caractéristiques fondamentales du système existant. A une époque où le besoin de ressources supplémentaires pour le développement économique et social se fait cruellement sentir, les Fonds d'affectation spéciale se sont révélés, tout compte fait, aptes à susciter des contributions et leur souplesse permet notamment de les utiliser pour faire face dans les meilleurs délais à des besoins temporaires ou ponctuels. Cette étude doit être achevée en 1983.

8. La Commission de la fonction publique internationale

55. Une étude sur la Commission de la fonction publique internationale doit être achevée fin 1983. Elle retrace l'évolution de la Commission depuis sa création par l'Assemblée générale en 1974 et analyse son rôle dans la promotion et le maintien du système commun des Nations Unies, face aux problèmes nouveaux qu'il lui faut affronter alors qu'elle entre dans sa vingtième année.

B. Etudes sur la coopération régionale pour le développement

1. Coopération régionale et interrégionale dans les années 80

56. Ce projet fait suite à l'engagement pris par l'UNITAR d'étudier les choix politiques qui s'offrent pour faciliter l'instauration d'un nouvel ordre économique international. A partir des idées proposées à la Conférence de l'UNITAR sur le régionalisme et le nouvel ordre économique international, qui s'est réunie à New York en mai 1980, l'UNITAR a mis en place un réseau international d'instituts de recherche qui ont collaboré à l'exécution d'un programme général de recherche.

57. Le Groupe de personnalités, qui réunit des personnes dotées d'une vaste expérience universitaire et pratique, a largement contribué à l'examen des stratégies et politiques propres à renforcer l'efficacité de la coopération régionale et interrégionale. La première réunion du Groupe s'est tenue à Bruxelles, en mai 1982, sous les auspices de la Commission de la Communauté économique européenne et du Gouvernement belge. Les participants à la réunion ont recommandé que les travaux de recherche soient principalement axés sur la coopération en vue de la mise en valeur des ressources humaines. La première réunion ordinaire, qui s'est tenue en septembre 1982 à Sri Lanka, a examiné les résultats des recherches sur la coopération subrégionale et régionale en Asie et sur la coopération avec d'autres régions. La deuxième réunion ordinaire, organisée à Koweït en janvier 1983, en collaboration avec l'Organisation des pays arabes exportateurs de pétrole (OPEP), le Fonds koweïtien, le Fonds arabe et l'Institut de planification arabe, a examiné les travaux en cours sur la coopération régionale et interrégionale impliquant des pays arabes et a défini les principales difficultés que soulève son développement. D'autres réunions, prévues pour le courant de l'année 83, permettront de passer en revue les travaux portant sur l'Afrique subsaharienne et l'Amérique latine et de mettre au point le rapport final et les recommandations qui doivent être présentés au Conseil d'administration de l'UNITAR et au Secrétaire général. Le projet doit être achevé en 1983.

2. Rôle du secteur public dans le développement économique et social des pays d'Afrique

58. Ce projet, qui a été financé grâce aux réserves en roubles de l'UNITAR, consiste en une analyse comparative de la constitution, de l'étendue et des activités du secteur public des pays africains en développement, ainsi que du rôle de ce secteur dans la réalisation du progrès économique et social. Un document spécial de travail a été rédigé, puis examiné lors d'un séminaire organisé par l'UNITAR en Union soviétique, en 1982. L'étude devrait être publiée en 1984.

3. Le régionalisme asiatique et le système des Nations Unies

59. Cette étude examine les relations entre les organisations régionales d'Asie, telles que l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ANASE), et le système des Nations Unies, notamment la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (CESAP). La première étude effectuée dans le cadre de ce projet a été publiée en 1983 ^{9/} et une seconde, plus générale, sur les Nations Unies et le régionalisme, vient d'être terminée.

4. Les mouvements de population dans les Caraïbes anglophones et leurs incidences sur la planification du développement

60. Ce projet consiste en un examen empirique des mouvements migratoires dans les pays anglophones des Caraïbes. Des études sur le terrain sont en cours à la Trinité-et-Tobago, à Saint-Vincent-et-Grenadines et à la Grenade, en collaboration avec des institutions de ces pays. En raison de la complexité du problème, il a fallu élargir les échantillons retenus aux fins de la recherche dans chacun de ces endroits et le rapport final sera terminé dans le courant de 1983. Il contiendra a) une évaluation des incidences des mouvements de population sur les structures économiques et sociales des pays des Caraïbes; b) une évaluation des incidences des migrations sur le développement régional; c) l'esquisse d'éventuels accords et programmes nationaux, bilatéraux et régionaux, qu'il s'agisse de programmes d'échange technique et de main-d'oeuvre, d'accords visant à protéger les droits des travailleurs migrants et de leur famille, ou de programmes visant à utiliser les aptitudes et les économies des travailleurs migrants et de ceux qui reviennent au pays. Ce rapport tirera parti des conclusions d'une monographie antérieure intitulée "Population Movements within the English-speaking Caribbean : An Overview".

C. Autres projets

1. Développement progressif des principes et normes du droit international relatifs au nouvel ordre économique international

61. L'exécution de ce projet et son financement ont été autorisés par l'Assemblée générale dans sa résolution 36/107 en date du 10 décembre 1981. La phase II de ce projet s'est achevée en 1982 et un document analysant les textes des instruments pertinents (UNITAR/DS/5), ainsi que le rapport du Secrétaire général (A/37/409 et Add.1 à 3) ont été présentés à l'Assemblée à sa trente-septième session. Par sa résolution 37/103 du 16 décembre 1982, l'Assemblée a prié l'UNITAR de poursuivre ses recherches et d'élaborer la dernière phase de l'étude. Un groupe d'experts ayant examiné les résultats de cette étude en mars 1983, un rapport sera présenté à l'Assemblée à sa trente-huitième session.

2. Préparation d'un guide sur le Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels

62. Réalisé en collaboration avec l'American Society of International Law et financé par la Fondation Ford, ce projet de l'UNITAR comporte la préparation d'un volume qui analyserait le Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels et le Pacte international relatif aux droits civils et politiques du point de vue de leur contenu juridique, de leur historique et des rapports à établir entre leurs diverses dispositions. Dans le cadre de ce projet,

deux réunions ont eu lieu avec l'American Society of International Law, l'une à Washington en février 1983, l'autre à Paris en mars 1983. Le projet sera achevé en 1984.

3. Les droits de l'enfant

63. Des équipes de recherche ont été constituées par l'UNITAR dans 65 pays de toutes les régions, pour effectuer des études détaillées et analytiques portant sur le droit relatif aux enfants; sur ces études, 13 parmi les plus représentatives ont été sélectionnées et ont fait l'objet d'une mise au point rédactionnelle. Elles seront publiées en 1983, accompagnées d'un chapitre d'introduction consacré aux problèmes nationaux et internationaux les plus marquants, dont certains aspects du projet de convention des droits de l'enfant, en deux volumes intitulés Law and the Status of the Child 9/. Ce projet a été financé par un don à des fins spéciales du Gouvernement des Etats-Unis.

4. Evaluation de la responsabilité des Etats pour les dommages causés par des innovations scientifiques et techniques

64. Ce projet a pour objet d'examiner les incidences du progrès scientifique et technique sur la responsabilité des Etats en vertu du droit international. Il a été financé par la Fondation Volkswagen et on prévoit qu'il sera achevé en 1983.

5. La science et la technique au service du développement

65. La plupart des études réalisées dans le cadre de ce projet, consacré à la Conférence des Nations Unies sur la science et la technique au service du développement et aux réactions qu'elle a suscitées, ont été publiées en 1982 en deux volumes; le dernier de ces documents de travail sera achevé en 1983.

6. Autres modèles de développement faisant appel à la participation des femmes

66. En 1983, l'UNITAR a publié un document intitulé Creative Women in Changing Societies : A Quest for Alternatives (La créativité féminine dans les sociétés en évolution : à la recherche de formules nouvelles) 10/, qui tirait parti des conclusions du séminaire de l'UNITAR tenu en 1980. Ce projet est achevé.

7. Prise de décisions et prévision dans le domaine du développement

67. Ce projet s'inscrit dans le prolongement des efforts de l'UNITAR pour améliorer la base méthodologique des études relatives à la prise de décisions et à la prévision dans le domaine du développement social, économique et politique. L'an dernier, les recherches ont porté plus particulièrement sur les aspects méthodologiques de la prévision liés à l'instabilité politique dans plusieurs pays en développement, compte tenu des études sur l'analyse du "risque politique" que présentent les investissements étrangers dans les pays en développement; cette étude devrait être terminée en 1984. Dans le cadre de ce projet, une autre étude portera sur la méthodologie de l'analyse de contenu applicable aux événements internationaux et aux documents et publications pertinents des Nations Unies. Elle s'adresse plus particulièrement aux diplomates et responsables internationaux.

PROJET SUR LE FUTUR

68. Le Projet sur le futur est toujours axé sur deux grands thèmes : a) options pour l'instauration d'un nouvel ordre économique international et b) impact des obstacles physiques et des problèmes d'offre en matière de ressources énergétiques et de ressources naturelles. En adaptant le modèle Nord-Sud à la question de la fixation du prix des ressources, on a établi un lien entre les deux parties du programme qui a ainsi trouvé aujourd'hui la cohérence qui lui manquait.

A. Options1. Relations commerciales Nord-Sud et développement

69. Le projet "technologie, répartition interne et relations Nord-Sud", rebaptisé "relations commerciales Nord-Sud et développement", en est à la phase de vérification, au cours de laquelle on teste la validité du modèle de l'UNITAR en l'appliquant à des situations concrètes. On a commencé par analyser les relations commerciales entre le Sri Lanka et le Royaume-Uni, et les résultats de cette analyse ont montré que le modèle était à même d'expliquer des problèmes tels que la détérioration des termes de l'échange et la dégradation de la répartition intérieure imputable aux politiques axées sur l'exportation. En 1983 et 1984 on examinera le cas des relations commerciales entre le Mexique et les Etats-Unis, qui est plus complexe puisqu'il faut tenir compte d'un secteur supplémentaire : les exportations pétrolières.

70. En 1982, la réalisation la plus notable de ce projet a été l'étude de la fixation du prix des ressources non renouvelables, centrée essentiellement mais non exclusivement sur l'évolution des politiques pétrolières. La version adaptée du modèle de l'UNITAR offre un nouvel instrument d'analyse applicable aux événements survenus depuis les dix dernières années et son intérêt a été jugé tel par le Secrétaire général de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP) et son équipe de recherche, qu'un contrat a été accordé à deux économistes de l'équipe de l'UNITAR qui seront chargés de participer à une évaluation des modèles de l'OPEP et à la préparation d'un futur programme de recherche. On a également jugé que l'analyse pourrait être utile à la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED) dans le cadre de ses travaux sur les produits de base et le Secrétaire général de la CNUCED s'est lui aussi assuré, aux termes d'un contrat avec le Projet sur le futur de l'UNITAR, les services des mêmes experts, qui seront chargés d'établir, en coopération avec un coordonateur de la CNUCED, un rapport présentant les conclusions de l'équipe et leurs implications.

71. Ces analyses ont servi de point de départ à un colloque qui s'est tenu à Essex University (Angleterre) en janvier 1983, auquel ont participé un certain nombre de chercheurs et de responsables des pays de l'OPEP, des pays importateurs de pétrole et des pays industrialisés. Au cours de ce colloque ont été abordés un certain nombre de problèmes liés à la dynamique, à long et court termes, du marché des ressources non renouvelables et leurs conséquences pour les options politiques des gouvernements. La réussite du colloque a été telle que l'on a demandé que des réunions analogues soient organisées afin d'examiner les concepts qui sous-tendent le programme de l'UNITAR pour certains groupes de pays, par exemple dans les Caraïbes et au sein de la Ligue des Etats arabes.

72. Un progrès notable a ainsi été accompli dans l'explicitation théorique et empirique des problèmes de l'offre et de la demande des ressources naturelles, qui avaient été négligés dans les ouvrages parus au cours d'une longue période, où l'on s'était principalement, sinon exclusivement, préoccupé de la demande. Au cours de la période considérée, trois documents ont été rédigés sur les sujets suivants : "Rôle des courants d'armements sur le marché international et dans les stratégies de développement, dans le cadre des relations Nord-Sud"; "Structure des échanges et concentrations sur les principaux marchés internationaux : la position des pays industriels et des pays les moins avancés, 1950-1975"; et "La production de technologie".

2. Approches régionales de la problématique du futur

73. Il apparaît clairement que la crise mondiale actuelle a aggravé la situation de la plupart des pays en développement, en particulier en Asie et en Afrique. Il faut également se rendre compte que ce qu'on appelle la reprise économique, même si elle est plus nette et plus soutenue que les indices actuels ne le laissent prévoir, ne permettra pas, à elle seule, à l'Asie et à l'Afrique de surmonter les problèmes auxquels elles sont confrontées. Le véritable défi consiste en une transformation structurelle, qui affecte souvent la plupart des aspects, sinon tous, de leur société. A cet égard, les efforts entrepris dans le cadre des programmes ci-après, concernant l'Afrique et l'Asie, pourraient s'avérer fort utiles.

a) Stratégies pour le futur de l'Afrique

74. Le programme sur les stratégies pour le futur de l'Afrique, qui est issu de la Conférence sur l'Afrique et la problématique du futur, tenue à Dakar en 1977, est pleinement opérationnel depuis trois ans et ses premiers résultats seront largement diffusés lors de trois colloques qu'il est prévu d'organiser en 1983 sur les thèmes suivants : "l'Etat et l'industrialisation", "l'Etat et les paysans" et "la coopération méditerranéenne". Le programme concerne l'ensemble du continent africain et, pour certaines questions également les pays arabes du Moyen-Orient, notamment lorsqu'il s'agit de la coopération afro-arabe. Le programme a été financé par des dons spécialement affectés à cette fin, acheminés en grande partie par l'intermédiaire de la Swedish Agency for Research Co-operation with Developing Countries (SAREC), et par une récente subvention de l'Université des Nations Unies. Le dernier en date des projets mis en oeuvre dans le cadre de ce programme grâce à un don de l'Agence italienne de coopération technique, concerne aussi les pays de la rive nord de la Méditerranée.

75. Le programme est structuré autour du thème "édification de la nation ou transnationalisation?" et cherche à déterminer les conflits et les convergences possibles entre les besoins des pays en développement et la tendance à la transnationalisation. Ce faisant, il étudie dans le contexte mondial certaines caractéristiques marquantes liées aux diverses structures socio-politiques de l'Afrique et la capacité des gouvernements de multiplier leurs options, afin de tirer profit au maximum des ressources dont le pays est doté. Le programme examine également le potentiel et les faiblesses de quelques-unes des nombreuses initiatives de coopération régionale dont l'Afrique est le cadre, notamment la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest, la Conférence de coordination du développement de l'Afrique australe, ainsi que les dispositions régissant la coopération afro-arabe. Il semble que jusqu'à maintenant, seules des

mesures embryonnaires aient été prises ou envisagées et l'un des objectifs du programme est de stimuler la recherche sur les moyens de renforcer ces entreprises conformément aux principes énoncés dans le Plan d'action de Lagos.

b) Stratégies pour le futur de l'Asie

76. Le programme relatif à l'Asie a été lancé vers le milieu de 1983. L'Université de Chulalongkorn (Thaïlande) a généreusement mis un bureau à la disposition de ce programme à Bangkok.

77. Les actes de la Conférence sur les diverses stratégies de développement possibles et le futur de l'Asie, tenue à New Delhi en 1980, ont été édités et seront bientôt publiés en deux volumes intitulés "Stratégies pour le développement de l'Asie". Le rapport servira de base au nouveau programme. Une réunion d'experts aura lieu avant la fin de 1983 pour en définir la première phase.

78. La nécessité de mener à bien un programme intensif de recherche en Asie est née des changements profonds qu'a connus le système financier et commercial international au cours des 25 dernières années. Les conséquences de ces changements pour les pays de l'Asie du Sud-Est n'ont pas encore été systématiquement analysées dans tous leurs aspects, en partie parce que ces changements ont affecté un milieu extrêmement varié quant à ses caractéristiques historiques, socio-politiques et économiques. Le développement massif qu'a connu la production internationale du fait des sociétés multinationales et de la diffusion des techniques semble affecter non seulement le processus d'industrialisation mais également certains aspects du développement agricole. La Conférence de New Delhi, où est née l'idée de ce programme, a nettement fait apparaître comme un besoin clairement ressenti la nécessité de mettre en route un important programme de recherche destiné à aider les responsables à prendre des décisions et à les exécuter.

79. Si les programmes concernant l'Asie et l'Afrique n'ont à leur service qu'un petit noyau de chercheurs de l'UNITAR, chacun d'entre eux est au centre d'un vaste réseau de personnes et d'institutions s'étendant dans toute la région et dans le monde entier.

B. Energie et ressources naturelles

80. Les travaux de l'Institut sur l'offre future d'énergie et de ressources naturelles témoignent eux aussi d'une approche novatrice. Certains types de sources d'énergie qui sont très prometteurs pour l'avenir, à savoir les pétroles bruts lourds, les sables asphaltiques et les ressources énergétiques exploitées à petite échelle, retiennent de plus en plus l'attention de la communauté internationale depuis que l'intérêt en a été souligné lors de conférences de l'UNITAR. Pendant l'année considérée, l'UNITAR a publié un volume intitulé "L'avenir de l'exploitation à petite échelle des ressources énergétiques" 11/ et a préparé un autre volume intitulé "Deuxième Conférence internationale sur les pétroles bruts lourds et les sables asphaltiques".

1. Centre UNITAR/PNUD d'information sur les pétroles bruts lourds et les sables asphaltiques

81. Le Centre d'information UNITAR/PNUD sur les pétroles bruts lourds et les sables asphaltiques est maintenant bien rodé et compte plus de 17 membres - gouvernements ainsi qu'organismes publics et privés 12/. A ses activités d'information, qui se multiplient, le Centre envisage d'ajouter l'organisation de stages de formation à l'intention des nombreux pays en développement que l'on sait disposer de ces ressources, en tirant parti du réseau d'experts mis en place au cours des précédentes conférences.

2. Conférence internationale sur l'exploitation à petite échelle des ressources en hydrocarbures

82. Une conférence sur l'exploitation à petite échelle des ressources en hydrocarbures est en cours d'organisation en collaboration avec l'Université de l'Oklahoma, le PNUD et un certain nombre d'autres organisations. La conférence sera consacrée au vaste potentiel des gisements peu profonds de pétrole et de gaz, qui peuvent être exploités à peu de frais et facilement. Bien que ces ressources n'aient été jusqu'à maintenant exploitées qu'aux Etats-Unis (et ce, non par de grandes sociétés mais par des sociétés dites "indépendantes") elles existent aussi dans les pays en développement et pourraient assurer une part non négligeable de l'approvisionnement énergétique des zones rurales. La conférence devrait se tenir en Oklahoma au cours du premier semestre de 1984.

3. Autres projets

83. En coopération avec plusieurs organismes, l'UNITAR a commencé à planifier et à organiser une étude sur l'utilisation du gaz en Afrique. On espère que cette étude sera achevée en 1984.

84. En liaison avec les travaux sur les ressources naturelles relevant du Projet sur le futur, et dans le cadre du programme sur les stratégies pour le futur de l'Asie, une étude est menée sur les moyens de renforcer la capacité de cinq pays asiatiques (Birmanie, Indonésie, Malaisie, Philippines et Thaïlande) d'enrayer l'épuisement des ressources en bois de feu et d'un créer de nouvelles, en tirant parti des techniques de sélection et des méthodes de gestion les plus modernes. Ce projet est financé par un don du Gouvernement japonais.

85. On envisage également de lancer une étude sur les transports terrestres, en particulier dans les pays en développement où l'absence de transports peut être considérée à juste titre comme l'un des principaux obstacles au développement et à l'intégration nationale et régionale, notamment en Afrique. L'Institut prévoit d'organiser un séminaire sur ce sujet.

CHAPITRE V

BUREAU DE L'UNITAR A GENEVE

86. Conformément à la décision prise par le Conseil d'administration, le personnel du Bureau de l'UNITAR à Genève a été réduit, bien que ses activités soient demeurées pour l'essentiel les mêmes. Etant donné les circonstances, le Directeur général a suivi personnellement les travaux de très près et a eu des contacts réguliers avec l'Administrateur chargé du Bureau.

87. Au cours de la période examinée, la plupart des activités du Bureau ont à nouveau porté sur la formation. Il convient de signaler particulièrement le séminaire interinstitutions sur la fonction publique internationale, le séminaire d'orientation à l'intention des nouveaux membres des missions permanentes à Genève et les séminaires organisés dans le cadre du programme ordinaire de formation de l'Institut à l'intention des diplomates et des fonctionnaires internationaux. De plus, l'Administrateur chargé du Bureau a consacré un temps considérable à l'organisation de programmes d'assistance à l'Institut libyen des relations internationales. En ce qui concerne la recherche, les activités relatives au projet concernant les restes matériels de la deuxième guerre mondiale se sont poursuivies; un rapport a été rédigé et sera publié dès que le Gouvernement libyen aura donné son aval.

88. Conformément à la pratique en vigueur, le Bureau a assuré le service de la réunion annuelle des chefs des instituts des Nations Unies qui s'occupent de la formation, de la planification et de la recherche, réunion qui s'est tenue au Palais des Nations à Genève, les 1er et 2 juillet 1982.

89. Dans le cadre de ses fonctions de représentation, l'Administrateur chargé du Bureau a représenté l'UNITAR à diverses réunions interinstitutions et conférences intergouvernementales tenues à Genève et dans d'autres centres européens. Le Bureau a maintenu et développé ses contacts avec les missions permanentes et avec les milieux universitaires de Genève; l'Administrateur chargé du Bureau a donné des cours dans diverses universités en Europe et au Moyen Orient.

90. Le Bureau a continué à mettre ses installations à la disposition d'un certain nombre de chargés de recherche invités et d'universitaires qui ont effectué des recherches de durée variable sur des sujets relevant de la compétence de l'UNITAR. Le Bureau de Genève a également continué à mettre des bureaux à la disposition d'une équipe de chercheurs qui travaillent à un projet financé par l'Université des Nations Unies et portant sur les buts, processus et indicateurs du développement.

91. Le Bureau a assuré la distribution des publications de l'UNITAR en Europe. La liste des personnes et organisations auxquelles le Bureau envoie les documents de l'UNITAR est constamment mise à jour afin de faire mieux connaître l'Institut en Europe.

92. L'Office des Nations Unies à Genève a continué à apporter une aide et un appui précieux à l'UNITAR pour ses travaux tout au long de l'année.

INSTITUT DE RECHERCHE DES NATIONS UNIES SUR LE DESARMEMENT

93. L'Institut de recherche des Nations Unies sur le désarmement, qui a été créé en application de la résolution 34/83 M de l'Assemblée générale, en date du 11 décembre 1979, dans le cadre de l'UNITAR, sur la base d'un arrangement intérimaire, est devenu, en janvier 1983, un organisme autonome au sein du système des Nations Unies. Dans sa résolution 37/99 K (section IV), adoptée le 13 décembre 1982, l'Assemblée générale a reconnu que la communauté internationale devait disposer de données plus diversifiées et plus complètes sur les problèmes relatifs à la sécurité internationale, à la course aux armements et au désarmement afin de faciliter les progrès, par la voie de négociations, vers une sécurité accrue pour tous les Etats. Des activités soutenues de recherche ainsi que l'étude de ces problèmes plus approfondie et conduite avec une rigueur scientifique de ces problèmes faciliteraient en outre les négociations et les efforts en vue d'assurer une plus grande sécurité à un niveau inférieur d'armements. En conséquence, après avoir exprimé sa gratitude au Conseil d'administration de l'UNITAR pour la contribution qu'il a apportée à la création et au développement de l'Institut de recherche des Nations Unies sur le désarmement, et pris note avec satisfaction des activités menées par l'Institut de recherche des Nations Unies sur le désarmement depuis sa création, l'Assemblée générale a décidé que l'Institut de recherche des Nations Unies sur le désarmement fonctionnerait désormais en tant qu'organisme autonome, en liaison étroite avec le Département des affaires de désarmement, et serait organisé de manière à assurer la participation des Etats sur une base politique et géographique équitable. Le Conseil consultatif pour les études sur le désarmement, qui relève du Secrétaire général assumerait les fonctions de Conseil d'administration de l'Institut, et rédigerait le statut de l'Institut de recherche des Nations-Unies sur le désarmement sur la base de son mandat actuel, en vue de le soumettre à l'Assemblée générale lors de sa trente-huitième session. Les activités de l'Institut seraient financées à l'aide de contributions volontaires d'Etats et d'organisations publiques et privées; l'Assemblée générale a invité les gouvernements à envisager de verser des contributions à l'Institut.

94. Plusieurs études importantes ont été publiées au cours de la période considérée, et les travaux se poursuivent sur les projets entrepris en 1982, en particulier des études sur la réduction des niveaux d'armements, sur le désarmement en tant que moyen de réaliser un nouvel ordre international de la sécurité et sur la science et la technique au service du désarmement. Le Directeur de l'Institut de recherche des Nations Unies sur le désarmement fera rapport à l'Assemblée générale, à sa trente-huitième session, sur les activités menées par l'Institut et sur les mesures prises pour mettre en application les décisions contenues dans la résolution 37/99 K (section IV) de l'Assemblée générale.

CHAPITRE VII

COOPERATION AVEC D'AUTRES ORGANISMES DES NATIONS UNIES

95. La coopération de l'Institut avec d'autres organismes des Nations Unies a revêtu diverses formes : coordination dynamique interorganisations, consultations mutuelles, activités communes, et mise à disposition par ces organismes d'animateurs pour les programmes de formation de l'UNITAR. Des fonctionnaires d'organismes des Nations Unies ont aussi participé à des réunions, conférences et groupes de recherche de l'UNITAR intéressant leurs travaux. Le nouveau Directeur général de l'UNITAR attache une grande importance au renforcement des liens de l'UNITAR avec d'autres institutions de recherche et de formation tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du système des Nations Unies, et de sérieux efforts ont été déployés pour entamer un dialogue avec les institutions de divers Etats Membres.

96. Le Directeur général et ses proches collaborateurs ont pris une part active aux réunions du CAC et de ses organes subsidiaires, en particulier lorsqu'il s'agissait de questions présentant un intérêt particulier pour l'UNITAR, telles que l'élaboration de stratégies de développement à long terme, la mise en valeur d'activités opérationnelles, l'application de la science et de la technique au service du développement et le renforcement de la coordination interorganisations.

97. Depuis juillet 1966, les chefs des instituts des Nations Unies s'occupant de formation, de recherche et de planification se sont, conformément aux résolutions 1138 (XLI) du 29 juillet 1966 et 1175 (XLI) du 5 août 1966 du Conseil économique et social et à l'invitation du Secrétaire général, réunis chaque année à Genève pour resserrer leur coopération et échanger des données d'expérience et des idées dans un climat exempt de tout formalisme. La dix-septième réunion annuelle s'est tenue au Palais des Nations à Genève les 1er et 2 juillet 1982 sous la présidence du Directeur général de l'UNITAR. Suivant la pratique établie, les chefs des instituts ont présenté des rapports très détaillés sur les activités de leurs instituts respectifs. Une attention particulière a été prêtée aux objectifs de développement à long terme du système des Nations Unies et à la coopération des organismes des Nations Unies entre eux et avec d'autres institutions nationales et régionales en vue du développement de programmes communs de formation. La discussion a également porté sur les objectifs et la structure de la réunion annuelle des chefs des instituts des Nations Unies s'occupant de formation, de recherche et de planification 13/.

98. L'UNITAR et l'Université des Nations Unies ont intensifié leur collaboration au cours de la période considérée. Dès février 1983, le nouveau Directeur général de l'UNITAR s'est entretenu avec le Recteur de l'Université des Nations Unies des moyens de renforcer la coopération entre les deux institutions, en soulignant que les domaines où leurs activités pouvaient faire double emploi devraient donner lieu à des entreprises conjointes. En tant que membre de droit du Conseil de l'Université, le Directeur général de l'UNITAR a aussi assisté aux sessions de cet organisme.

CHAPITRE VIII

PUBLICATIONS

99. L'UNITAR, soucieux d'améliorer son image, a entrepris de revoir sa politique en matière de publications. En septembre 1982, le Conseil d'administration a créé un Comité des publications qui doit tenir une réunion importante en novembre 1983. Le Directeur général a, par conséquent, décidé de ralentir les activités de publication jusqu'à ce qu'une politique générale dans ce domaine ait été approuvée. De ce fait, la période considérée a été marquée par une diminution du nombre d'ouvrages publiés, dont la liste s'établit comme suit : ASEAN and the United Nations System, par Jun Nishikawa (UNITAR : numéro de vente E.83.XV.RS/9); Assessing the United Nations Scale of Assessments : Is it fair? Is it equitable?, par John P. Renninger (UNITAR : numéro de vente E.82.XV.PE/9); Creative Women in Changing Societies : A Quest for Alternatives, sous la direction de Toril Stokland, Mallica Vajrathon et Davidson Nicol (UNITAR : CR/25, 1983) (Transnational Publishers Inc., Dobbs Ferry, New York); The Future of Small Energy Resources, sous la direction de R. Meyer et J. Olson (UNITAR : CR/23, 1983) (Mining Information Services, McGraw Hill, New York); Law and the Status of the Child, par Anna Mamalakis Pappas (UNITAR : numéro de vente E.83.XV.RR/29); The Prevention of Nuclear War : Soviet Scientist's Viewpoints, par A. N. Kaliadin, O. V. Bogdanov et G. A. Vorontsov (UNITAR : numéro de vente E.83.XV.RR/30); enfin, un document intitulé The Progressive Development of the Principles and Norms of International Law Relating to the New International Economic Order (UNITAR : DS/5, 1982).

100. Le volume XIV des Nouvelles de l'UNITAR est paru à l'automne de 1982. Quatre numéros du périodique Important for the Future ont également été publiés au cours de l'année.

CHAPITRE IX

QUESTIONS ADMINISTRATIVES ET FINANCIERES

101. En 1982, les recettes du Fonds général se sont élevées à 2 523 750 dollars contre 2 153 806 en 1981, alors que les dépenses pour 1982, y compris les ajustements, ont atteint 2 283 528 dollars contre 2 435 233 dollars en 1981. Il en ressort un excédent net des recettes sur les dépenses de 240 222 dollars au 31 décembre 1982, contre un déficit de 281 427 dollars à la fin de 1981. Le montant des contributions volontaires étant tombé de 2 055 850 dollars en 1981 à 1 454 385 dollars en 1982, il y aurait eu un déficit en 1982, n'était le fait que les dépenses ont été considérablement réduites et que les recettes diverses ont enregistré une augmentation exceptionnelle qui ne se reproduira probablement pas.

102. Pour 1983, le nouveau Directeur général a signalé au Conseil d'administration à sa session spéciale d'avril 1983 que le coût révisé du programme pour 1983 se situerait entre 2,7 et 2,8 millions de dollars, au lieu des 2 420 000 dollars approuvés par le Conseil à sa vingt et unième session en septembre 1982, alors que les recettes attendues étaient estimées au mieux à 2,1 millions. Ce qui laissait prévoir pour 1983 un déficit de 600 000 à 700 000 dollars, à moins que les Etats Membres ne fournissent des contributions plus élevées.

103. Depuis sa nomination en janvier 1983, le Directeur général a consacré l'essentiel de son temps à résoudre ce problème urgent et, comme le Conseil d'administration le lui a demandé, il informera le Secrétaire général du résultat de ses efforts afin que celui-ci puisse en tenir compte dans le rapport qu'il présentera à l'Assemblée générale à sa trente-huitième session, conformément à la demande formulée par cette dernière dans la résolution 37/142 mentionnée dans l'introduction au présent rapport (voir par. 2 ci-dessus).

104. Au 31 décembre 1982, les recettes du Fonds d'affectation spéciale s'élevaient à 1 604 744 dollars contre 3 153 909 dollars en 1981, alors que les engagements pour l'année, y compris les ajustements, étaient de 2 362 999 dollars contre 2 192 631 dollars en 1981. Le solde du Fonds était de 2 693 904 dollars au 31 décembre 1982.

105. L'évolution des contributions gouvernementales au Fonds général de 1965 à 1983 est indiquée à l'annexe IV ci-après. Elle montre que moins du tiers des Etats Membres contribuent actuellement au Fonds général et que la moitié seulement environ des Etats Membres ont versé une contribution à l'UNITAR à un moment ou à un autre. Certains des pays qui, si un barème des quotes-parts était établi, seraient appelés à verser les contributions les plus importantes, ne figurent pas parmi les donateurs les plus généreux; il en est parmi eux qui ne contribuent même pas au Fonds général.

106. L'évolution des dépenses au cours des six dernières années (voir annexe V) montre en outre que le niveau des dépenses en 1982 est resté le même qu'en 1978, ce qui indique clairement qu'en dépit d'un taux plus élevé d'inflation, l'UNITAR a dû réduire ses coûts en adoptant des mesures très sévères d'économie, faisant par là obstacle au fonctionnement normal de l'Institut. Il convient de redresser sans tarder cette situation si l'on veut que l'Institut atteigne pleinement ses buts et objectifs. Il y a lieu également de noter que le coût du programme de 1983, révisé par le nouveau Directeur général, est très proche de celui de 1980, autre indice de la stagnation de l'Institut.

107. Comme au cours des années précédentes, les états financiers pour l'exercice se terminant le 31 décembre 1982, ainsi que le rapport du Comité des commissaires aux comptes, sont présentés séparément à l'Assemblée générale 14/.

Notes

1/ Documents officiels de l'Assemblée générale, trente-septième session, Supplément No 14 (A/37/14).

2/ Ibid., trente-septième session, Annexes, point 73 a) de l'ordre du jour, document A/37/741.

3/ Voir le rapport du Président du Conseil d'administration (UNITAR/BT/R.37) et le rapport du Directeur général sur le programme de l'Institut au cours des prochaines années (UNITAR/EX/R.77).

4/ Voir le rapport du Comité des finances, adopté par le Conseil d'administration le 14 avril 1983 (UNITAR/BT/FC.1).

5/ Voir Documents officiels de l'Assemblée générale, vingt-deuxième session, Annexes, point 45 de l'ordre du jour, document A/6875, annexe III.

6/ La composition du Groupe consultatif sur la formation était la suivante :

- M. Andres Aguilar (Venezuela)
- M. Ali Alatas (Indonésie)
- M. Abdullah Ali (Koweït)
- M. Samuel Burke (Pakistan)
- M. Yves Collart (Suisse)
- M. Michel Gaucher (Canada)
- M. Leslie Manigat (Haïti)
- M. John Margetson (Royaume-Uni)
- M. David Morse (Etats-Unis) (Président)
- M. Adamou Njoya (République-Unie du Cameroun)
- M. Herbert Onitiri (Nigéria)
- M. Henrich Pfusterschid (Autriche)
- M. Vladimir Velebit (Yougoslavie)

7/ A. N. Kaliadin, O. V. Bogdanov et G. A. Vorontsov, The Prevention of Nuclear War : Soviet Scientists' Viewpoints (UNITAR : numéro de vente E.83.XV.RR/30).

8/ Voir Documents officiels de l'Assemblée générale, trente-septième session, Supplément No 1 (A/37/1).

9/ Jun Nishikawa, ASEAN and the United Nations System (UNITAR : numéro de vente E.83.XV.RS/9).

10/ Toril Stokland, Mallica Vajrathon et Davidson Nicol (dir. pub.), Creative Women in Changing Societies : A Quest for Alternatives (UNITAR : CR/25, 1983) (Transnational Publishers, Inc., Dobbs Ferry, New York).

11/ R. Meyer et J. Olson (dir. pub.), The Future of Small Energy Resources (UNITAR : CR/23, 1983), (Mining Information Services, McGraw Hill, New York).

12/ Sont membres du Centre d'information UNITAR/PNUD sur les pétroles bruts lourds et les sables asphaltiques :

Agenzia Generale Italia Petroli (AGIP)
Alberta Oil Sands Research Authority (AOSTRA)
Compagnie française des pétroles (TOTAL)
Société nationale Elf/Aquitaine
Mitsubishi
Petro-Canada
Petróleos de Venezuela
Phillips Petroleum
Trinidad and Tobago Oil Company (TRINTOC)
United States Department of Energy
United States Geological Survey
Veba Oel AG
Wintershall Kassel
Atrax Energy
Turkish Petroleum Corporation
Nigerian National Petroleum Corporation
Nigerian Building and Road Research Institute

13/ Les instituts des Nations Unies pour la formation, la recherche et la planification dont les chefs participent à la réunion annuelle sont les suivants :

Centre de développement de l'Asie et du Pacifique
Centre international de perfectionnement professionnel et technique
Institut africain de développement économique et de planification
Institut de recherche des Nations Unies pour la formation et la recherche
Institut de recherche des Nations Unies pour le développement social
Institut de recherche des Nations Unies sur la défense sociale
Institut de recherche des Nations Unies sur le désarmement
Institut du Fonds monétaire international
Institut latino-américain de planification économique et sociale
Institut international de planification de l'éducation
Institut international d'études sociales
Institut international de recherche et de formation pour la promotion de la femme
Institut pour le développement économique de la BIRD

Les autres institutions qui participent régulièrement aux réunions sont les suivantes :

Centre d'études économiques et sociales du tiers monde
Centre du développement de l'Organisation de coopération et de développement économiques
Centre international des études industrielles de l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel
Département de la coopération technique pour le développement
Département des affaires économiques et sociales internationales
Institut des Nations Unies pour la Namibie
Programme des Nations Unies pour le développement

Secrétariat du Commonwealth : Programme d'administration appliquée
Sous-Comité chargé de la formation du personnel du CCQA (Comité consultatif
pour les questions administratives)
Université des Nations Unies

14/ Voir Documents officiels de l'Assemblée générale, trente-huitième session,
Supplément No 5D (A/38/5/Add.4).

Annexe I

Membres du Conseil d'administration

Conformément à l'article III 1 a) du Statut de l'UNITAR, tel qu'il a été modifié en juin 1979, le Secrétaire général a nommé les personnes suivantes membres du Conseil d'administration de l'UNITAR pour la période indiquée :

Jusqu'au 30 juin 1983 :

Mlle Margaret J. Anstee (Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies)
M. Wahbi El-Bouri (Jamahiriya arabe libyenne)
M. Lai Ya-li (République populaire de Chine)
M. Donald O. Mills (Jamaïque)
M. B. F. Osorio-Tafall (Mexique)
M. Agha Shahi (Pakistan)
M. Anton Vratusa (Yougoslavie)
M. Victor Umbricht (Suisse)

Jusqu'au 30 juin 1984 :

M. Siméon Aké (Côte d'Ivoire)
M. William H. Barton (Canada)
M. Ademar M. A. d'Alcantara (Belgique)
M. Roberto E. Guyer (Argentine)
M. K. Natwar-Singh (Inde)
M. Shizuo Saito (Japon)
M. Joel Segall (Etats-Unis d'Amérique)
M. Rüdiger von Wechmar (République fédérale d'Allemagne)

Jusqu'au 30 juin 1985 :

M. Ole Algard (Norvège)
M. Stéphane Hessel (France)
M. Johan Kaufmann (Pays-Bas)
M. Olara Otunnu (Ouganda)
M. Taieb Slim (Tunisie)
M. Anders I. Thunborg (Suède)
M. Boris Vaganov (Union des Républiques socialistes soviétiques)

Les membres de droit du Conseil d'administration sont :

Le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies
Le Président de l'Assemblée générale
Le Président du Conseil économique et social
Le Directeur général de l'UNITAR

N.B. Un membre supplémentaire sera nommé.

Annexe II

Nombre de participants aux programmes de formation de l'UNITAR*

(Du 1er juillet 1982 au 30 juin 1983)

Pays	Programmes**								
	A	B	C	D	E	F	G	H	I
Afghanistan	1								
Algérie	2								
Allemagne, République fédérale d'	1	3	3						
Angola									1
Arabie saoudite								2	
Australie			1						
Autriche							1	2	
Bahamas							1		
Bahreïn	4		2						
Bangladesh		2			1				
Barbade	2	2							
Belgique								1	
Bénin		2							

Annexe II (suite)

Pays	Programmes**								
	A	B	C	D	E	F	G	H	I
Bhoutan	2	1				1			
Birmanie		1	1		1				
Bolivie					1				
Botswana									
Brésil									
Bulgarie			1				1	1	
Burundi	1								1
Canada	1		1						
Cap-Vert	2								1
Chili								3	
Chine	1	2	2		1		1	3	
Chypre									
Colombie	3								1
Comores									1
Congo							1		

Annexe II (suite)

Pays	Programmes**								
	A	B	C	D	E	F	G	H	I
Costa Rica		2							
Côte d'Ivoire			1				1		
Cuba	2								
Egypte			1					2	
El Salvador			1						
Emirats arabes unis			5						
Equateur	2	2							
Espagne	2								
Etats-Unis d'Amérique	11	4	1						
Ethiopie		2							
Fidji									
Finlande	1		1					1	
France	3	1	3				1		
Gabon	3	1							1
Gambie		1							

Annexe II (suite)

Pays	Programmes**									
	A	B	C	D	E	F	G	H	I	
Ghana									3	
Grèce										
Guatemala										
Guinée										1
Guinée-Bissau						1				1
Guyana						1				
Haïti										
Haute-Volta						1				1
Honduras						1			3	
Hongrie	1									
Iles Cook						1				
Iles Vierges britanniques						1				
Inde	5						1			
Indonésie	7	6	8				1			
Iran (République islamique d')							1		1	

Annexe II (suite)

Pays	Programmes**								
	A	B	C	D	E	F	G	H	I
Iraq					1		1		
Irlande									
Israël									
Jamahiriya arabe libyenne		1	2					2	
Jamaïque	2	1							
Japon	2	3				1		1	
Jordanie	2		1						
Kampuchea démocratique	2	4							
Kenya	2								
Koweït	1								
Lesotho							1		
Libéria	6	3					1	4	
Luxembourg								1	
Madagascar			2						
Malaisie									

Annexe II (suite)

Pays	Programmes**								
	A	B	C	D	E	F	G	H	I
Malawi	2	1							
Maldives		1							
Mali								1	
Malte									
Maroc			2	4	1		1	4	
Maurice		2			1				
Mauritanie		2							
Mexique	2	2	3				1	5	1
Mongolie		1							
Mozambique	5	2							
Népal						1			
Nicaragua	2	2							
Nigéria	3		4					2	
Norvège							1		
Nouvelle-Zélande	1	1							

Annexe II (suite)

Pays	Programmes**								
	A	B	C	D	E	F	G	H	I
Oman									
Ouganda							1		
Pakistan	1							2	
Panama		1	1					1	
Papouasie-Nouvelle-Guinée	1					1	1		
Paraguay									
Pays-Bas			1					3	
Pérou	2				1			3	
Philippines		3	2			1		1	
Pologne			1				1	1	
Portugal								4	
Qatar	3	1				1			
République arabe syrienne	1		1						
République centrafricaine		2	3		1				1
République de Corée	1		1			12		2	

Annexe II (suite)

Pays	Programmes**								
	A	B	C	D	E	F	G	H	I
République démocratique allemande	1	2	3					6	
République démocratique populaire lao	1	1							
République socialiste soviétique d'Ukraine			1						
République-Unie de Tanzanie	2	3			1		1		
République-Unie du Cameroun		3					1		
Roumanie							1		1
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	1	1	1						
Rwanda		1	1						1
Sainte-Lucie		1					1		
Saint-Marin									
Saint-Siège		1	1					1	
Saint-Vincent-et-Grenadines									
Samoa							1		

Annexe II (suite)

Pays	Programmes**								
	A	B	C	D	E	F	G	H	I
Sao Tomé-et-Principe									1
Sénégal	1								
Sierra Leone									
Singapour						1			
Somalie			1					1	
Soudan		1							
Sri Lanka	1	1						2	
Suède	3		2					2	
Suisse	2						1		
Suriname		2							
Swaziland		3							
Tchad	5								1
Tchécoslovaquie		2	1						
Thaïlande	1	2				2		3	
Togo		1							

Annexe II (suite)

Pays	Programmes**								
	A	B	C	D	E	F	G	H	I
Tonga					1				
Trinité-et-Tobago		1	1					3	
Tunisie			3					3	
Turquie			3					1	
Union des Républiques socialistes soviétiques			5						
Uruguay			1					2	
Venezuela	3		1					6	
Viet Nam		2	5						
Yémen			1				1	2	1
Yémen démocratique	1						1		
Yougoslavie		2							
Zaïre									
Zambie		1			1				
Zimbabwe		1							

Annexe II (suite)

Pays	Programmes**								
	A	B	C	D	E	F	G	H	I
Organismes observateurs									
Système des Nations Unies				31				29	
Autres organisations internationales	2			1					
Total	122	100	83	36	18	25	25	125	16

Services spéciaux de formation :

- Séminaire d'information à l'intention de jeunes diplomates saoudiens - 16
- Séminaire d'information à l'intention de hauts fonctionnaires du Zimbabwe - 8
- Programme de formation à la diplomatie multilatérale à l'intention de fonctionnaires du Cap-Vert - 35
- Programme de formation à la diplomatie multilatérale et à la coopération internationale à l'intention de fonctionnaires du Qatar - 2

Nombre total de personnes ayant bénéficié des services spéciaux de formation : - 61

TOTAL GENERAL : 611

(Voir notes page suivante)

(Notes de l'annexe II)

* Dans certains cas, les mêmes participants ont assisté à plus d'un programme.

** Programmes :

- A. Séminaire à l'intention des nouveaux membres des délégations à l'Assemblée générale (New York).
- B. Séminaire sur le fonctionnement de l'Organisation des Nations Unies à l'intention des diplomates récemment arrivés des missions permanentes (New York).
- C. Séminaire à l'intention des nouveaux membres des missions permanentes (Genève).
- D. Cours d'orientation sur la fonction publique internationale (Genève).
- E. Programme de bourses de droit international ONU/UNITAR (La Haye et ailleurs).
- F. Cours régional de formation et de perfectionnement en droit international pour les pays de l'Asie et du Pacifique (Séoul).
- G. Séminaire sur le développement économique et son contexte international, organisé conjointement par l'UNITAR et l'Institut de développement économique (IDE) (New York et Washington).
- H. Séminaire d'information sur la seconde session ordinaire du Conseil économique et social (Genève).
- I. Programme de formation UNITAR/IIAP en matière de diplomatie multilatérale à l'intention de diplomates francophones de pays en développement (Paris, Bruxelles et Genève).

Annexe III

Nombre de participants aux programmes de formation de l'UNITAR

(De 1966 au 30 juin 1983)

Afghanistan	28	Chine	47
Afrique du Sud	3	Chypre	28
Albanie	3	Colombie	53
Algérie	27	Comores	4
Allemagne, République fédérale d'	145	Congo	17
Angola	10	Costa Rica	35
Antigua et Barbuda	3	Côte d'Ivoire	47
Antilles néerlandaises	2	Cuba	48
Arabie saoudite	42	Danemark	25
Argentine	64	Djibouti	13
Australie	34	Dominique	9
Autriche	44	Egypte	143
Bahamas	36	El Salvador	31
Bahreïn	84	Emirats arabes unis	35
Bangladesh	46	Equateur	57
Barbade	53	Espagne	21
Belgique	38	Etats-Unis d'Amérique	148
Belize	2	Ethiopie	49
Bénin	44	Fidji	32
Bhoutan	71	Finlande	51
Birmanie	58	France	89
Bolivie	34	Gabon	63
Botswana	20	Gambie	15
Brésil	42	Ghana	77
Brunéi	1	Grèce	32
Bulgarie	53	Grenade	12
Burundi	35	Guatemala	28
Canada	91	Guinée	21
Cap-Vert	16	Guinée-Bissau	14
Chili	69	Guinée équatoriale	7

Annexe III (suite)

Guyana	39	Malte	34
Haïti	27	Maroc	60
Haute-Volta	15	Maurice	20
Honduras	44	Mauritanie	24
Hong-kong	1	Mexique	132
Hongrie	22	Monaco	6
Iles Cook	3	Mongolie	49
Iles Salomon	3	Montserrat	1
Iles Vierges britanniques	1	Mozambique	31
Inde	66	Népal	41
Indonésie	127	Nicaragua	46
Iran (République islamique d') ..	60	Niger	31
Iraq	115	Nigéria	155
Irlande	29	Norvège	23
Islande	9	Nouvelle-Zélande	58
Israël	43	Oman	68
Italie	27	Ouganda	54
Jamahiriya arabe libyenne	110	Pakistan	72
Jamaïque	73	Panama	36
Japon	42	Papouasie-Nouvelle-Guinée	37
Jordanie	57	Paraguay	24
Kampuchea démocratique	46	Pays-Bas	40
Kenya	52	Pérou	71
Koweït	99	Philippines	101
Lesotho	23	Pologne	44
Liban	24	Portugal	36
Libéria	53	Qatar	69
Luxembourg	7	République arabe syrienne	50
Madagascar	35	République centrafricaine	49
Malaisie	75	République de Corée	60
Malawi	39	République démocratique allemande.	81
Maldives	15	République démocratique	
Mali	43	populaire lao	29

Annexe III (suite)

République dominicaine	45	Suriname	68
République populaire		Swaziland	50
démocratique de Corée	26	Tchad	41
République socialiste soviétique		Tchécoslovaquie	26
de Biélorussie	1	Territoires sous tutelle des Iles	
République socialiste soviétique		du Pacifique (Micronésie)	2
d'Ukraine	5	Thaïlande	94
République-Unie de Tanzanie	68	Togo	33
République-Unie du Cameroun	42	Tonga	4
Roumanie	44	Trinité-et-Tobago	72
Royaume-Uni de Grande-Bretagne		Tunisie	74
et d'Irlande du Nord	82	Turquie	77
Rwanda	32	Tuvalu	1
Saint-Christophe-et-Nièves et		Union des Républiques socialistes	
Anguilla	4	soviétiques	106
Sainte-Lucie	12	Uruguay	36
Saint-Siège	49	Vanuatu	4
Saint-Vincent-et-Grenadines	7	Venezuela	156
Saint-Marin	2	Viet Nam	51
Samoa	14	Yémen	73
Sao Tomé-et-Principe	8	Yémen démocratique	35
Sénégal	38	Yougoslavie	46
Seychelles	10	Zaire	110
Sierra Leone	42	Zambie	56
Singapour	79	Zimbabwe	13
Somalie	35	Organismes observateurs	39
Soudan	106	Organismes des Nations Unies	182
Sri Lanka	42	Autres organisations	
Suède	81	internationales	41
Suisse	80	Institutions universitaires	146
		TOTAL	8 080

Annexe IV

Contributions annuelles versées au Fonds général de l'UNITAR de 1965 à 1983

(Convertibles en dollars des Etats-Unis à la date de versement)

	1965	1966	1967	1968	1969	1970	1971	1972	1973	1974	1975	1976	1977	1978	1979	1980	1981	1982	1983		
Afghanistan																					
Afrique du Sud																					
Albanie																					
Algérie					5 000	5 000	5 000	5 000	5 000					10 500		10 000	10 000	10 000	5 000		
Alllemagne, République fédérale d'		75 000	75 000	75 000	75 000	75 000	100 000	124 808	205 900	239 473	238 521	232 333	254 546	288 300	349 854	307 693	153 005	176 180	177 165		
Angola																					
Antigua-et-Barbuda																					
Arabie saoudite	30 000	2 000	2 000	2 000	2 000	2 000	2 000	2 000	2 000	2 000	10 000	10 000	10 000	10 000	10 000	10 000	10 000	10 000	10 000		
Argentine	12 000				12 000	12 000	12 000	15 000	15 000	17 250	17 250	17 250	17 250	12 000	15 000	15 000	13 628	16 373	3 846		
Australie										14 872	26 920	47 090	35 014	38 862	38 556	38 476	39 535	39 645	40 565		
Autriche																					
Bahamas								3 725	3 171	7 000	13 172	22 549	29 630	33 333	30 718	10 000	10 000	10 000	28 249		
Bahrein																					
Bangladesh																					
Barbade					250	250	250	250	250	250	250	250	250	250	1 000						
Belgique	50 226	49 884	50 218	49 632	50 140	50 275	51 610	56 510	60 452	64 450	66 374	96 141	104 004	116 667	120 690	140 474	103 093			500	
Belize																					
Benin																					
Bhoutan																					
Birmanie																					
Bolivie																					
Botswana																					
Brésil		5 000																			
Brunéi																					
Bulgarie	6 534				5 000	5 000	5 000														
Burundi																					
Canada	55 556	55 556	55 556	55 556	55 556	57 971	60 030	60 660	60 000	61 856	58 824	71 429	76 190	67 080	68 376	25 000	114 407	76 271			
Cap-Vert																					
Chili																					
Chine a/	200				5 000																
Chypre																					
Colombie																					
Comores																					
Congo																					
Costa Rica																					
Côte d'Ivoire																					
Cuba																					
Danemark																					
Djibouti																					
Dominique																					
Egypte																					
El Salvador																					
Emirats arabes unis b/																					
Equateur																					
Espagne		4 000	329	439	6 000	19 232	10 000														2 199
Etats-Unis d'Amérique	300 000	400 000	400 000	400 000	400 000	400 000	400 000	400 000	400 000	400 000	400 000	400 000	400 000	400 000	400 000	400 000	400 000	400 000	400 000	400 000	400 000
Ethiopie	5 000																				
Fidji																					
Finlande																					
France																					
Gaon																					
Gambie																					
Ghana																					
Grèce																					
Grenade																					
Guatemala																					
Guinée																					
Guinée-Bissau																					
Guinée équatoriale																					
Guyana																					
Haiti																					
Haute-Volta																					
Honduras																					
Hongrie c/																					

Annexe IV (suite)

	1965	1966	1967	1968	1969	1970	1971	1972	1973	1974	1975	1976	1977	1978	1979	1980	1981	1982	1983
Iles Salomon	4 600	4 386																	
Inde				4 386	36 628	500	500	10 304	39 696			12 500	25 000	12 500	3 000	20 000	20 000	20 000	20 000
Indonésie								500	500	3 000	2 000			4 000		3 000	4 000	4 000	4 000
Iran (République islamique d')	10 000	6 000					6 000	10 000	10 000	10 000	10 000	10 000	10 000	10 000					
Iraq	14 000				10 000	10 000	10 000	10 000	10 000	15 200	3 000		15 165	15 165					
Irlande	15 000									9 320		25 012	8 889	9 525	10 295	10 425	17 402	5 514	
Islande																			
Israël						6 000									3 000	3 000	3 000	3 000	3 000
Italie			7 512	22 585	14 886	14 857				199 971		46 392	71 591	38 268	37 724	37 724	42 200	33 997	34 602
Jamahiriya arabe libyenne																			
Jamaïque	40 000	40 000	40 000	40 000	42 000	40 000	40 000	40 000	40 000	50 000	60 000	60 000	60 000	60 000	60 000	60 000	60 000	60 000	60 000
Japon	2 000				2 000							20 000	20 000	20 000	40 000	40 000			
Jordanie																			
Kampuchea démocratique																			
Kenya																			
Kiribati																			
Koweït																			
Lesotho																			
Liban																			
Libéria	10 000																		
Liechtenstein								3 000	1 500	1 500		1 500	1 500	1 500	1 500				
Luxembourg	2 000	2 000	2 000	2 000	2 000	2 000	2 000												
Madagascar																			
Malaisie	1 634	1 634																	
Malawi																			
Maldives																			
Malte	10 000	10 000																	
Maroc																			
Maurice																			
Mauritanie																			
Mexique																			
Mongolie																			
Mozambique																			
Népal																			
Nicaragua																			
Niger																			
Nigeria	14 000	3 054																	
Norvège	14 000	14 000	5 600	14 000	14 000	18 200	21 000	30 303	43 860	55 840	53 691	66 794	66 332	77 474	78 454	81 120	92 593	84 832	69 764
Nouvelle-Zélande																			
Oman																			
Ouganda																			
Pakistan																			
Panama																			
Papouasie-Nouvelle-Guinée																			
Paraguay																			
Pays-Bas	20 222	20 110	20 221	20 110	20 000														
Pérou																			
Philippines																			
Pologne																			
Portugal																			
Qatar																			
République arabe du Yémen																			
République arabe syrienne																			
République centrafricaine																			
République de Corée																			
République démocratique allemande																			
République démocratique populaire lao																			
République dominicaine																			
République socialiste soviétique de Biélorussie																			

Annexe IV (suite)

	1965	1966	1967	1968	1969	1970	1971	1972	1973	1974	1975	1976	1977	1978	1979	1980	1981	1982	1983
République socialiste soviétique d'Ukraine																			
République-Unie de Roumanie	4 000		8 000		4 000	5 602	5 602		5 602			16 781				6 024	6 024	7 273	6 276
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	2 000	100 000	99 864	199 819	100 000	100 792	100 792	109 660	106 061	101 449					70 194				
Rwanda						2 000	2 000												
Sainte-Lucie																			
Saint-Siège																			
Saint-Vincent-et-Grenadines				1 000															
Samoa																			
Sao Tomé-et-Principe																			
Sénégal		2 776		4 082	4 000					21 345			8 260						
Seychelles																			
Sierra Leone														18 000	18 000				
Singapour					500	500													
Somalie																			
Soudan																			
Sri Lanka		1 000			4 000														
Suède						2 000	1 000	999	987	991									
Suisse	17 361	28 935	34 723	30 000	40 000	(1 579)	38 718	62 860	66 262	68 729	146 951	188 959	93 600	104 112	129 108	153 037	151 251	127 447	99 141
Suriname					30 000	34 725	34 719	39 063	49 505	54 744	55 970	61 224	62 762	92 025	90 361	104 257	86 957	75 226	73 636
Swaziland																			
Tchad																			
Tchécoslovaquie						2 000													
Thaïlande	23 000			40 500	(32 300)	4 100	4 100	4 100	4 100										
Togo	1 498	3 500			181														
Trinité-et-Tobago							3 000												
Tunisie	5 000						5 000												
Turquie																			
Union des Républiques socialistes soviétiques																			
Uruguay																			
Vanuatu																			
Venezuela																			
Viet Nam																			
Yémen démocratique																			
Yugoslavie	4 000		4 000	4 000	4 000	240		5 000	5 000	5 000		5 000	10 000	5 000	1 150	5 000	5 000		
Zaire																			
Zambie	2 000				30 000			30 000		30 000									
Zimbabwe																			
TOTAL	361 830	791 334	924 252	1 054 784	1 303 448	1 045 608	1 030 632	1 169 235	1 313 004	1 671 843	1 526 077	1 582 275	1 610 316	1 839 770	1 895 985	1 938 828	2 055 850	1 454 385	1 275 458 e/

a/ Depuis 1981, la République populaire de Chine verse des contributions annuelles supplémentaires en monnaie locale non convertible.

b/ Y compris les contributions versées par Dubaï et Abu Dhabi.

c/ Depuis 1971, la Hongrie a versé une contribution annuelle en monnaie locale non convertible (forint).

d/ Depuis 1979, l'Union des Républiques socialistes soviétiques verse des contributions annuelles en monnaie locale non convertible (roubles).

e/ Montant total des contributions annoncées au 30 juin 1983.

Annexe V

Dépenses au cours des six dernières années

(En dollars des Etats-Unis)

	1977	1978	1979	1980	1981	1982	Total
1. Traitements	1 017 951	952 762	948 822	1 244 571	1 122 011	1 068 787	6 354 904
2. Honoraires, bourses d'études et accords pour la fourniture de services spéciaux	316 601	387 956	277 554	326 514	233 687	102 100	1 644 412
3. Locaux	175 934	203 758	231 523	229 695	255 440	281 544	1 377 894
4. Indemnités diverses	60 215	183 195	176 610	230 297	211 366	230 832	1 092 515
5. Remboursements au titre de l'impôt sur le revenu	101 411	152 455	124 446	132 735	155 034	162 890	828 971
6. Frais de voyage	100 935	109 519	136 469	177 671	171 842	131 231	827 667
7. Communications	45 802	68 671	111 644	114 952	98 909	103 040	543 018
8. Congé dans les foyers	48 697	136 477	45 705	37 842	59 127	6 671	334 519
9. Services et fournitures divers	20 858	34 730	31 941	52 984	42 963	31 251	214 727
10. Autres dépenses	7 462	2 659	187	2 596	21 567	118 280	152 751
11. Imprimerie	19 844	23 830	29 676	15 951	33 162	6 519	128 982
12. Vérification extérieure des comptes	16 700	8 900	18 000	18 000	12 000	18 000	91 600
13. Frais de représentation	7 414	9 930	13 985	25 756	5 701	8 176	70 962
14. Enseignement	3 933	4 830	12 460	10 307	12 454	14 207	58 191
Total des dépenses	1 943 757	2 279 672	2 159 022	2 619 871	2 435 263	2 283 528	13 721 113

كيفية الحصول على منشورات الأمم المتحدة

يمكن الحصول على منشورات الأمم المتحدة من المكتبات ودور التوزيع في جميع أنحاء العالم. استلم عنها من المكتبة التي تتعامل معها أو اكتب إلى: الأمم المتحدة، قسم البيع في نيويورك أو في جنيف.

如何购取联合国出版物

联合国出版物在全世界各地的书店和经售处均有发售。请向书店询问或写信到纽约或日内瓦的联合国销售组。

HOW TO OBTAIN UNITED NATIONS PUBLICATIONS

United Nations publications may be obtained from bookstores and distributors throughout the world. Consult your bookstore or write to: United Nations, Sales Section, New York or Geneva.

COMMENT SE PROCURER LES PUBLICATIONS DES NATIONS UNIES

Les publications des Nations Unies sont en vente dans les librairies et les agences dépositaires du monde entier. Informez-vous auprès de votre libraire ou adressez-vous à : Nations Unies, Section des ventes, New York ou Genève.

КАК ПОЛУЧИТЬ ИЗДАНИЯ ОРГАНИЗАЦИИ ОБЪЕДИНЕННЫХ НАЦИЙ

Издания Организации Объединенных Наций можно купить в книжных магазинах и агентствах во всех районах мира. Наводите справки об изданиях в вашем книжном магазине или пишите по адресу: Организация Объединенных Наций, Секция по продаже изданий, Нью-Йорк или Женева.

COMO CONSEGUIR PUBLICACIONES DE LAS NACIONES UNIDAS

Las publicaciones de las Naciones Unidas están en venta en librerías y casas distribuidoras en todas partes del mundo. Consulte a su librero o diríjase a: Naciones Unidas, Sección de Ventas, Nueva York o Ginebra.
